

Bellegarde en Forez



Si
Bellegarde
m'était
conté



SOMMAIRE

Mairie

pages 1 à 13

Culture

pages 14 et 15

Intercommunalité

pages 16 à 17

Informations & réflexions

pages 18, 19 et 22

Photos des classes en 6

pages 20 et 21

Vie du village

pages 23 à 27

Vie associative

pages 28 à 40



Bonne lecture

Responsable de publication :
André LUROL

Commission bulletin municipal :
Marie-Claude GALOIS,
Jacques LAFFONT,
Christelle ROUSSET,
Michèle MULLER,
Hervé FORISSIER

Site Internet :
www.mairie-bellegarde-en-forez.fr

Conception et Impression :
ISP Imprimerie - Montrond-les-Bains

Illustrations : Christelle ROUSSET
Distribution : Classe 2020

Réseaux d'Énergie - Dissimulation de Lignes
Lotissements - Eclairage Public - Eclairage Terrains de Sports
Réseaux fibre optique



citeos

4 Chemin des Frères Lumière - BP 111
42110 FEURS

Tél : 04.77.27.48.70

Fax : 04.77.27.48.79

feurs@citeos.com

Mot du Maire



EDITO

3

Mesdames, Messieurs, Chers amis bellegardois,

2017 ne sera certainement pas une année marquante au niveau social et économique. La refonte du code du travail sera-t-elle créatrice d'emploi ? chacun en jugera dans les années à venir. L'hiver qui s'installera quand ces lignes seront publiées, ne fera qu'augmenter les difficultés que certains d'entre nous rencontrent quotidiennement, demandeurs d'emploi, personnes seules, familles monoparentales... Nombre de structures travaillent pour accompagner les personnes qui traversent des moments délicats. Le service public, au travers du CCAS (voir article en pages intérieures), apporte dans la mesure de ses moyens, sa contribution solidaire.

Malgré les baisses de dotations importantes de l'Etat, nous avons mené des chantiers importants au cours de cette année. Vous en trouverez le détail dans les pages de notre bulletin. Ils ont apporté leurs gênes et désagréments aux usagers de la route. Nous en sommes conscients, mais ces travaux sont dans la droite ligne des engagements pris en 2014 et 2008 : sécurisation des espaces partagés de circulation entre les divers utilisateurs, mise en valeur de notre village par de l'aménagement paysager et amélioration des conditions d'enseignement pour notre école publique.

Cependant, certains faits d'incivilité, que nous ne connaissions pas, du moins dans de telles proportions, deviennent préoccupants. Chaque semaine de cette année écoulée nous a apporté des actes de malveillance et de petite délinquance (portes des toilettes publiques vandalisées, panneaux routiers arrachés, boîtes à lettres détruites, etc...); ceci est insupportable et génère un coût financier important (plusieurs milliers d'euros).

Devrons-nous, à l'instar de nombreuses autres communes, nous doter d'un système de télésurveillance, dont le coût n'est pas, non plus, négligeable ?

Une autre préoccupation est la vitesse de certains usagers de la route dans la traversée de notre commune. Nous avons mis en place, fin 2016, des radars pédagogiques dont les enregistrements sont hallucinants. A notre demande, des contrôles plus nombreux ont été réalisés par la gendarmerie, et les résultats sont éloquentes. Beaucoup d'entre vous m'interpellent sur ce danger potentiel que font courir à notre population ces fous du volant. Je ne suis pas pour le « répressif » mais quand le « préventif » ne se montre pas suffisamment efficace, il faut quelques fois ramener dans le droit chemin ceux qui s'en égareront.

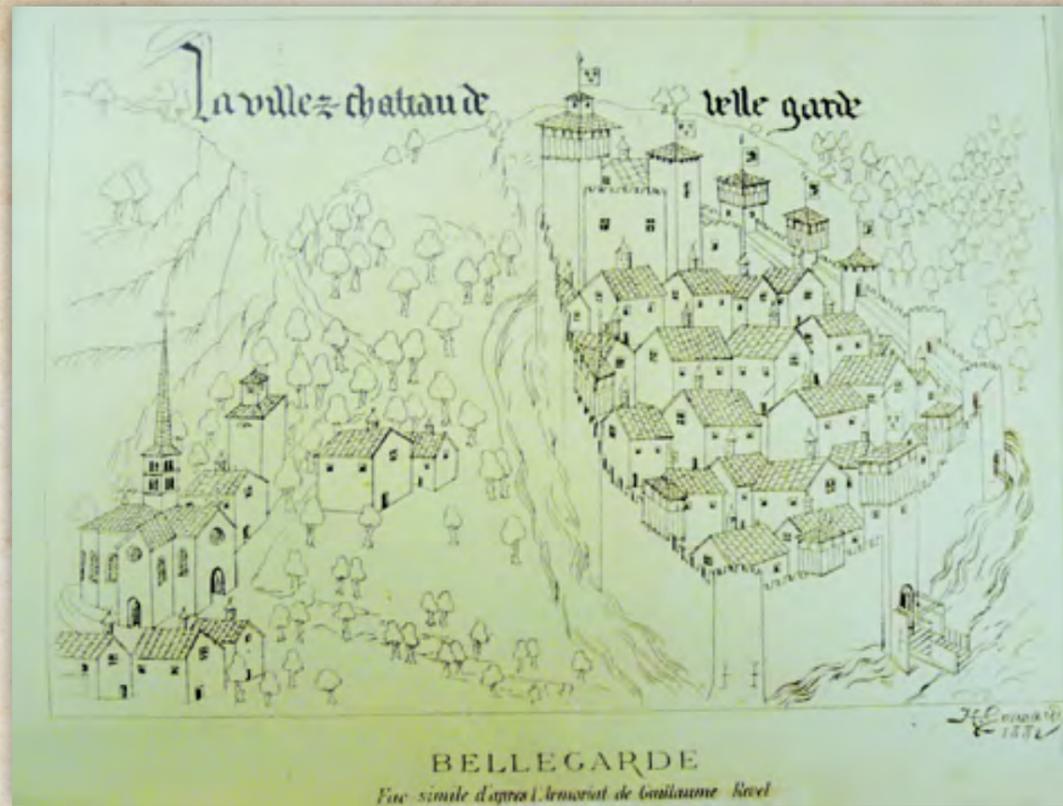
Je ne saurais terminer ce petit mot sans parler des projets 2018 qui verront, si nos moyens financiers (qui sont, je le rappelle, de plus en plus contraints) nous le permettent, l'aboutissement des études de réhabilitation de notre salle des fêtes ainsi que l'agrandissement de notre restaurant scolaire.

Il me reste à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de notre charmante commune, que j'invite, ainsi que l'ensemble de la population, aux vœux de la municipalité qui auront lieu le dimanche 7 janvier 2018 à 11 heures en la salle des fêtes.

Je vous souhaite d'avoir de l'élan, de l'audace, du courage, du rêve, de bannir le scepticisme, le repli sur soi, ayez de la force, de la confiance, afin de faire de 2018 une merveilleuse année.

Jacques Laffont,
Maire de Bellegarde en Forez

Si Bellegarde en Forez m'était conté...



Des études archéologiques (diagnostics et fouilles), réalisées au cours de ces dernières années (V. Georges 2013¹ ; S. Lemaître 2016², S. Adam 2017³) sur le site de Ruffy à Bellegarde-en-Forez, ont révélé l'existence de vestiges faisant référence à plusieurs périodes chronologiques : préhistoire récente, proto-histoire, époque gallo-romaine et début du Moyen-Âge.

Les indices d'occupation les plus anciens, datés par analyses radiocarbone, apparaissent très discrets avec un calage de poteau du Néolithique final et des traces de défrichage de l'Âge du Bronze moyen/Bronze final. La fin de l'époque gauloise (période laténienne) est représentée par une grande fosse entourée de trous de poteau, cet ensemble de vestiges évoque l'existence d'un bâtiment à architecture de terre et de bois. Du comblement de la fosse a été extrait un lot important de fragments de céramique. La période antique est presque inexistante avec des traces très erratiques, en revanche, le début du haut-Moyen-Âge est attesté par une petite nécropole à inhumation d'environ 70 tombes, mise au jour au lieu-dit La Montagne.

Sur son site Internet, le Groupe de Recherches Archéologiques de la Loire (GRAL)⁴, cite quelques éléments archéologiques, d'époque gallo-romaine, retrouvés à la Vaure et aux Vernes. Au Cerizet, les éléments découverts permettent d'avancer que ce site a connu une occupation humaine vers la fin du 1^{er} siècle

et le début du 2^{ème} après JC.

Pour la période gallo-romaine, on trouve aussi, une mention du Prieuré des Farges (« qui est celui de Bellegarde » Jean Marie de la Mure 1674)⁵. Cet auteur considère que ce nom des Farges (de Fabricis en latin : forges) correspond à un lieu où les romains battaient leur monnaie auprès de la grande ville de Forum Ségusiavorum (Feurs). Il suppose qu'une garnison romaine protégeait cette fabrique de monnaie, ce qui aurait donné plus tard le nom de Bellegarde à la paroisse. Nous laissons à cet auteur la paternité de ses conclusions.

Les éléments historiques, cités dans la suite de ce document, proviennent d'articles parus dans les bulletins municipaux de Bellegarde en Forez N° 3 à 10, sous la plume de M. Paul Bonnet (ancien Maire) et de M. Henri Poncet⁶. En italique, ci-dessous, figurent des extraits de ces articles.

« Du V^{ème} siècle, au temps des invasions barbares, et jusqu'en 1100, aucun écrit ne nous renseigne sur l'histoire de notre région. Cependant il semble que c'est vers 800 ou 900 que les moines de l'abbaye de Saint Martin d'Ainay construisirent un prieuré, avec une chapelle ou une église au lieu-dit Farges et fondèrent la paroisse de N.-D. des Farges ». « On peut supposer qu'il était situé près de l'église actuelle. Il semblerait que cette première église ait été remplacée par celle du XII^{ème} siècle puisque des colonnes présumées carolingiennes ont été découvertes pendant le creusement des fondations de l'église actuelle » (fin du XIX^{ème} siècle).

Au sujet de ce prieuré, on peut noter, que Jean Marie de la Mure⁷, auteur cité ci-dessus, en page 171 de « Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon, traitée par la suite chronologique des vies des révérendissimes archevêques comtes de Lyon et primats de France, ... » précise qu'en 1224, le prieuré accueillait des hommes.

« Bellegarde prend de l'importance quand fut construit le château féodal, une forteresse sans doute destinée à verrouiller la vallée de l'Anzieu au temps des guerres interminables entre les archevêques de Lyon et les comtes du Forez qui prirent fin par le traité de 1173 (le château de Bellegarde est cité pour la première fois dans ce document). »

« Jusqu'à la fin du moyen-âge, Farges comprenait tout le village, y compris le Bourg. Seul le château fort, avec les maisons construites à l'intérieur des remparts était désigné sous les noms de Bellegarde, Belle Garde, Bella Gardem. La plupart des hameaux actuels de Bellegarde sont cités dans des documents du moyen-âge. »

Ce n'est qu'au XIV^o ou XV^o siècle que la commune, ou plutôt la paroisse toute entière, prit le nom de Bellegarde, du nom du château féodal et du petit village qui se trouvait à l'intérieur de la forteresse, construite entre 1000 et 1100 (parce que c'était une belle garde). (Extrait des recherches de Paul Bonnet, citées sur le site Internet de la commune).

« La guerre de cent ans provoqua une immense misère dans le Forez. Des bandes de soldats démobilisés auxquels se joignirent des brigands, appelées Grandes Compagnies, Routiers, Tard-Venus ou Anglais ravageaient les campagnes. »

« On lit dans certains livres que, bien que l'on en ait renforcé les défenses quelques temps auparavant, le château de Bellegarde fut escaladé et saccagé par des malandrins en 1338. »

Il existe peu de traces écrites sur l'histoire de Bellegarde jusqu'à la révolution.

« Les habitants de la paroisse se réunirent le 6 mars 1789, pour répondre à la convocation des Etats Généraux, afin de rédiger un cahier de doléances et de désigner deux députés à l'assemblée générale du baillage de Montbrison et à l'ordre du Tiers-Etat. » « Le cahier de doléances n'ayant pas été retrouvé, nous pouvons supposer qu'il était comparable à celui des communes voisines » « Un an plus tard, le 14 juillet 1790, la population de Bellegarde célèbre la fête de la fédération » « Le calme semble avoir régné à Bellegarde pendant les premières années de la Révolution. »

Les années 1793 et 1794 ont été marquées par de nombreux événements : départ de 7 volontaires lors de la levée des hommes pour combattre aux frontières ; passage des troupes de royalistes venant de Lyon et des révolutionnaires de Claude Javogues lancés à la poursuite de ces mêmes royalistes pris au piège à Chazelles (été 1793) ; destruction par le feu des terriers et des titres féodaux du château, du prieuré et de ceux détenus par les notaires (novembre 1793) ; exécution à Paris des derniers seigneurs de Bellegarde (1794) ; pillage de deux fermes par les Sans-Culottes de Chazelles (février 1794)...

« Des troubles se poursuivirent dans le Forez jusqu'au 18 brumaire an VII qui marqua la fin de la révolution. Le 10 floréal an VII (avril 1798) des gendarmes furent assassinés sur le territoire de Bellegarde, sur le chemin des Charaïtes à la Chardière ou sur celui de la Tuilière, vraisemblablement par des bandes royalistes venus de Chevières »

On ne peut pas terminer la période révolutionnaire sans évoquer Claude Javogues. « Le 26 août 1759 naissait à Bellegarde, dans cette maison face à l'église, Claude Javogues, celui que l'on devait appeler le bourreau du Forez ou le Néron du Forez ». « Le 10 septembre 1792, il est élu à la Convention ». « Le 21 janvier 1793, il vote la mort du roi ». Mais c'est surtout à ses pro-

pos agressifs et à la terreur qu'il fit régner sur la région qu'il doit sa réputation sanguinaire. « En 1796, il est compromis dans la conspiration Babeuf. Arrêté, il est condamné à mort. Le 10 octobre 1796, à 11 heures du matin, il est exécuté au Camp de Grenelle à Paris. La fusillade est commandée par Sigibert Hugo, le père de Victor Hugo. »

« La chute de l'Empire et la Restauration de la monarchie entraînent quelques remous à Bellegarde ».

Vers 1800, Les maisons situées sur la Route Nationale (à l'époque Route Royale construite en 1780) et qui ont presque toutes été bâties après 1800 prirent le nom de "La Farge" et les habitations situées autour de l'église devinrent "Le Bourg". (Extrait des recherches de Paul Bonnet, citées sur le site Internet de la commune).

« Le 25 novembre 1815, on crée un relais de poste à Bellegarde. »

« L'école publique de garçons de Bellegarde est citée pour la première fois dans les registres municipaux en 1835. Nous ne connaissons ni le lieu ni la date de sa création. Nous supposons qu'elle a fonctionné depuis son origine dans l'immeuble situé au fond de la place des Tilleuls ». En 1913, l'école de garçons et celle de filles s'installent dans les locaux actuels. « D'après les archives religieuses de St Joseph, à Lyon, l'école libre de filles de Bellegarde a été fondée en 1817 ».

« C'est en 1851, que fut construit le pont sur l'Anzieu sur la route de Bellegarde à St Galmier »

« Durant la guerre de 1870, sept soldats originaires de Bellegarde furent tués au combat ou moururent des suites de blessures »

« En 1876, la ligne de chemin de fer Montbrison-Lyon Saint-Paul, avec la gare de Bellegarde, est ouverte aux voyageurs ». Elle sera fermée le 31 octobre 1938.

Entre 1866 et 1888, l'église actuelle est construite.

« C'est en 1888, que fut prise la décision de reconstruire entièrement la mairie. Il semble que les travaux de reconstruction aient été achevés en 1892-1893 ». La mairie restera à cet emplacement jusqu'en juillet 2012, date à laquelle les services sont transférés dans les locaux actuels.

« La population de Bellegarde était occupée, dans sa grande majorité, aux travaux de la terre et en particulier de la vigne qui recouvrait tous les côtes, ce qui faisait vivre de nombreux artisans et commerçants. Cependant en 1885, une fabrique de chapellerie s'installa à Bellegarde et employa jusqu'à 120 personnes. Cette usine ferma ses portes en 1959. Une usine de tissage a existé dans les bâtiments du garage Triomphe jusqu'en 1933. »

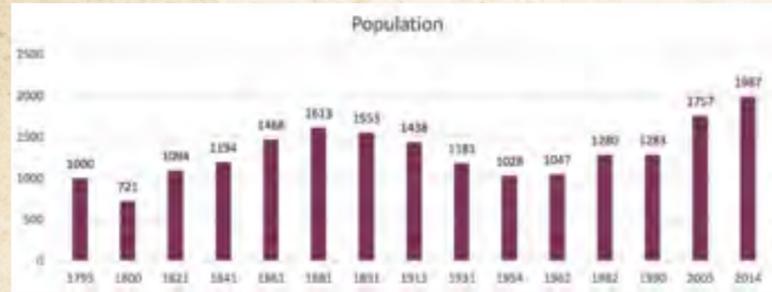
« Le 1^{er} septembre 1883, un bureau de poste est ouvert à Bellegarde. Il ferma en 2006. En 1900, on installe une cabine téléphonique à la poste ». La dernière cabine a été enlevée à la fin de 2017.

« Pour éviter des confusions de courrier, Bellegarde devient Bellegarde-en-Forez en 1904 (décret en date du 20 novembre 1903 signé par le Président de la République, Émile LOUBET et le Président du Conseil, Émile COMBES).

« Pendant la guerre de 1914-1918, soixante-sept jeunes hommes de Bellegarde perdirent la vie sur les champs de bataille, sans compter ceux qui revinrent marqués pour leur vie, blessés, mutilés, gazés ».

Nous pourrions évoquer aussi l'arrivée de l'électricité et de l'eau potable dans le village, la présence, dans la gare, d'un train de réfugiés durant la dernière guerre, la vitalité agricole et économique du village dans la première moitié du vingtième siècle (125 fermes en 1900, 1860 hectolitres de vin en 1924, une trentaine de commerçants et autant d'artisans entre les deux guerres...). Mais en entrant plus avant dans le 20^{ème} siècle, nous pénétrons une période proche de nous sur laquelle de nombreux habitants du village ont des souvenirs directs ou indirects. Cette période fera peut-être l'objet d'une rétrospective particulière lors d'un prochain bulletin.

Pour compléter cet article, une étude de l'évolution de la population du village au cours des siècles nous renseigne aussi sur sa vitalité :

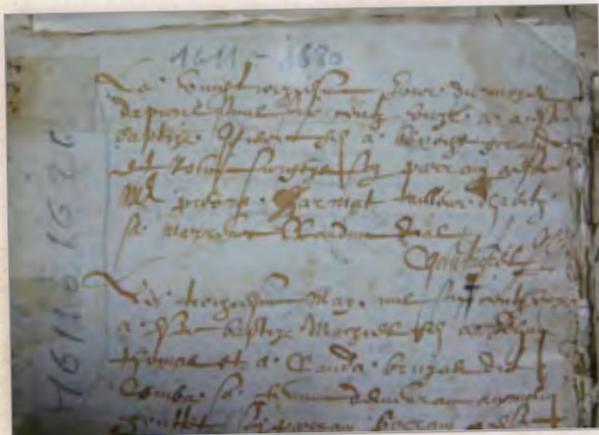


ACTUELLEMENT LA POPULATION A ATTEINT LES 2 000 HABITANTS.

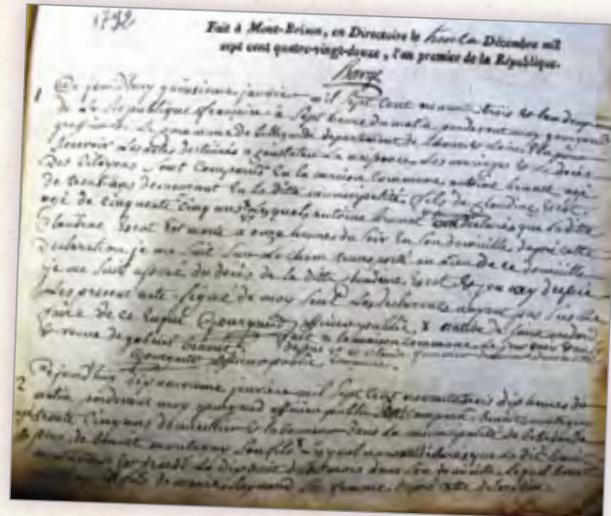
L'ensemble de ces éléments historiques sont repris et développés par Joseph Jeanpierre lorsqu'il anime les balades commentées du village.

Les Archives

Pour compléter notre recherche sur le passé de Bellegarde-en-Forez, nous vous proposons, ci-dessous, un aperçu des plus anciens documents écrits trouvés dans les archives de la mairie.



«Le vingt troisième jour du mois d'avril mil six cent onze...»: acte de baptême de Pierre Giraud fils de Benoist et Rosine Surgens. Plus vieil acte des registres paroissiaux.



«Quinzième janvier mil sept cent nonante trois et l'an deuxième de la république...»: acte de décès de Claudine Escot. Plus vieil acte du registre d'état civil.

Références bibliographiques et numériques :

I- **Vincent Georges**, « Bellegarde », ADLFI. Archéologie de la France - Informations [En ligne], Rhône-Alpes, mis en ligne le 11 août 2015, consulté le 26 octobre 2017. URL : <http://adlfi.revues.org/15206>

II- **Lemaitre Simon**, site internet d'Eveha : campagne de fouilles à Bellegarde en Forez Ruffy 1. <http://www.eveha.fr/fouille/bellegarde-en-forez-42-ruffy-tranche-1/>

III- **Adam Stéphane**, site internet d'Eveha : campagne de fouilles à Bellegarde en Forez Ruffy 2 : <http://www.eveha.fr/fouille/bellegarde-en-forez-42-ruffy-tranche-2/>

IV- **Groupe de Recherches archéologiques de la Loire** : Carte archéologique : <http://www.archeogral-loire.asso.fr/index.php/activites/carteacheo>

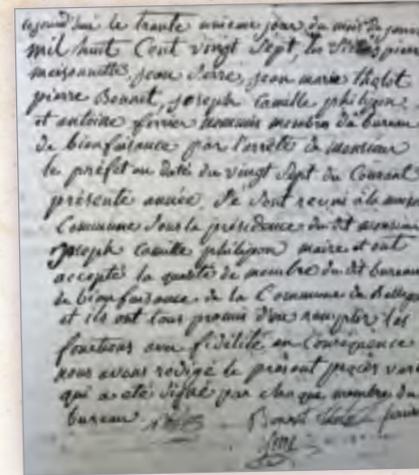
V- **Jean Marie de la Mure**, Histoire universelle civile et ecclésiastique du pays de Forez, 1674 : page 108 - <https://books.google.fr/books?id=hBFfAAAAcAAJ&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>

VI- **Paul Bonnet et Henri Poncet** in Bulletins municipaux de Bellegarde en Forez N°3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 14, 17, 18, 19. Ces articles sont en ligne sur le site Internet de la commune <http://www.mairie-bellegarde-en-forez.fr/index.php/decouvrir/histoire>

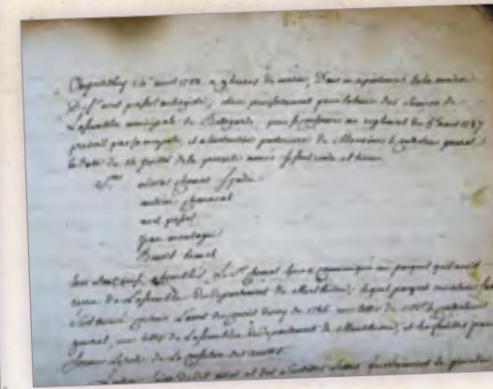
VII- **Jean Marie de la Mure**, Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon, traitée par la suite chronologique des vies des révérendissimes archevêques comtes de Lyon et primats de France..., 1671 : https://books.google.fr/books/about/Histoire_ecclésiastique_du_diocèse_de_Ly.html?id=Xlwnlqo4NI0C&redir_esc=y

Autres références : Bellegarde - Extrait du Mémorial de la Loire : <http://forezhistoire.free.fr/album-bellegarde.html>

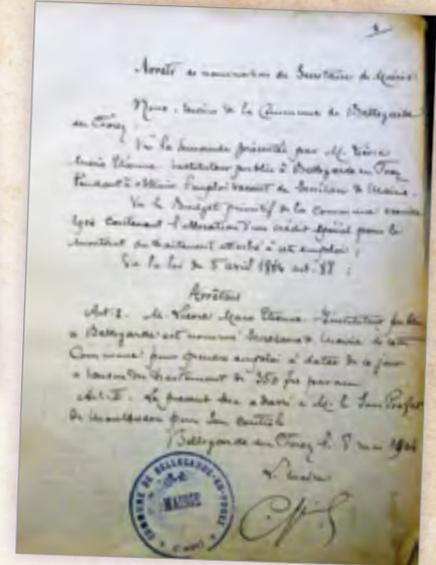
Centre d'études Foréziennes - Mélange (Littérature, archéologie, Histoire) 1972 - Page 143 à 166 - <https://books.google.fr/books?id=L0tqsQH9iM8C&printsec=frontcover&dq=mélanges,+Centre+Étude>



Ce jour d'hui le trente unième jour du mois de janvier mil huit cent vingt-sept, les Sieurs... nommés membres du bureau de bienfaisance... Plus ancien compte-rendu de cette instance devenue aujourd'hui le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



«Aujourd'hui 24 août 1788, à 9 heures du matin, dans un appartement de la maison de Sr Noël Passot apertergiste, choisi provisoirement pour la tenue des séances de l'assemblée municipale de Bellegarde pour conforme avec le règlement du 1er août 1787 prescrit par sa majesté...». Plus ancienne délibération de l'assemblée municipale, ancêtre du conseil.



Arrêté de nomination de secrétaire de mairie en date du 8 mai 1904. Premier arrêté archivé, du maire.

Notre exploration des archives nous a fait découvrir quelques arrêtés des maires de Bellegarde, au début du 20ème siècle, dont nous partageons le contenu avec vous :

Nous parlons beaucoup aujourd'hui de vitesse excessive dans l'agglomération, peut-être devrions-nous remettre en vigueur un arrêté de 1908 qui précise : « Article 1 : Les conducteurs d'automobile ne devront pas dépasser la vitesse de 10 km à l'heure dans les agglomérations » - « Article 2 : Ils devront ralentir à la vitesse d'un homme au pas dans les encombrements au moment des fêtes comportant des rassemblements compacts et des foules serrées ».

Nos aïeux étaient-ils des fêtards ? Nous trouvons de manière régulière, et cela plusieurs fois par an, des arrêtés contenant l'article suivant : « Les débitants de boisson de Bellegarde en Forez sont autorisés à tenir leurs établissements ouverts toute la nuit du... au... ». Ils devaient parfois dépasser les limites puisque en 1933 : « Pendant la nuit du 30 avril au 1^{er} mai et les suivantes les chants, les groupements, la circulation de musiciens sont interdits sur tout le territoire ». En parlant de

bruit, que dire de l'arrêté de 1942 qui précise : « Les sonneries et répétitions de trompettes et clairons ainsi que les batteries de tambours sont interdites dans l'agglomération de la commune sauf le jeudi et le dimanche de 12 heures à 21 heures. Elles pourront avoir lieu tous les jours aux mêmes heures à 1 kilomètre au moins de l'agglomération de la commune et loin de toute habitation ».

Quelles étaient donc les périodes de vacances scolaires en 1905, puisque, suite à une maladie épidémique, le Maire de l'époque a pris l'arrêté suivant : « Les écoles existant dans la commune de Bellegarde en Forez seront fermées aux élèves pendant vingt jours à dater du 13 juillet 1905 ». On retrouve un arrêté de même nature en janvier 1906.

Parmi les choses qui nous étonneraient maintenant, on trouve de nombreux arrêtés interdisant la divagation des chiens pour cause d'épidémie de rage ou l'abattage des chevaux pour « morve » (maladie infectieuse). Nous serions, tout aussi surpris, par la nomination d'un inspecteur des viandes ou des tueries et par la mise en place de tickets de pain...

ECOLE DE CONDUITE
Marielle

Permis B
Conduite accompagnée
Leçons de perfectionnement

04-77-75-94-99
06-11-47-43-56

344 avenue des farges
42210 BELLEGARDE EN FOREZ

Offre de parrainage : une leçon offerte pour le parrain

Apprentissage - EL504200070

EURO REPAR
CAR SERVICE

TOTAL
Energie et lubrifiants

Garage Noally Laurent
793, avenue des Farges
42210 Bellegarde-en-Forez

Tél. 04 77 54 48 06
garagenoally@orange.fr

Stat Civil

DU 18 NOVEMBRE 2016 AU 17 NOVEMBRE 2017

NAISSANCES

09/12/2016 : Romy Leïa JOURDA
 10/12/2016 : Tyméo Laurent Marc COURTINE ROUSSON
 17/12/2016 : Maëlys CHALAND
 24/12/2016 : Elio Gabriel TEYSSIER
 31/12/2016 : Noé NAVARRETE
 12/01/2017 : Gauthier LIESKOVAN
 13/01/2017 : Andrew GENEVOIS
 21/02/2017 : Charline Nelly FARGE
 23/02/2017 : Djuliann FOURNIER
 10/03/2017 : Kyra Rose Marie COLLARD

30/04/2017 : Julianne Elodie Morgane GAY
 30/04/2017 : Camille Mathis Romaric GAY
 02/05/2017 : Armance Héloïse CHATAING
 02/06/2017 : Ethan CHAUT
 11/06/2017 : Maëlia Julia VENET
 30/06/2017 : Baptiste Jean Pierre CHAPOT
 08/07/2017 : Anaë Zoé RUIZ
 25/07/2017 : Théo BLANCHARD
 04/08/2017 : Antonn CHANGEAC
 22/08/2017 : Lucy Chloé JAY
 13/11/2017 : Estéban ROUGEOL
 16/11/2017 : Livia PIRES

MARIAGES

29/04/2017 : Cyrille Franck DELAUAUD et Chrystelle Jacqueline Thérèse Marie-Conception COSTANZO
 03/06/2017 : Victor Marie Archibald DURAND et Claire Marie Philippine SIMONET
 10/06/2017 : Laurent Bernard SABY et Marilyne GAUDENCIO
 08/07/2017 : Grégory André Dominique COLLARD et Gaëlle CHANTELAUZE
 26/08/2017 : Alban Henri Antoine DZIERGWA et Marie-Astrid MANIN
 09/09/2017 : Alban DESHORS et Emilie Barbara RELAVE

DECES

21/11/2016 : Francine Andréa MOUTIN veuve PRALAS
 23/11/2016 : Jean Marcel Maxime MONDON
 25/11/2016 : Marie-Antoinette BERTHET épouse DUMONT
 07/12/2016 : Marie Etienne PONS
 14/12/2016 : Jeanne Marie SEON veuve CHAVOT
 14/12/2016 : Marie Antoinette Claudine GUILLAND veuve TISSIER
 15/02/2017 : François SEUX
 22/02/2017 : Nicole Marinette Laurence VALOIS épouse MICHEL
 06/03/2017 : Marthe Colette JOASSARD épouse CHAUX
 17/03/2017 : Janine Georgette Andrée MARIAUZOULS
 18/03/2017 : Denis Jean-Marie GRANGE
 30/03/2017 : Claudette Noëlle PONCET veuve POULARD
 02/04/2017 : Eliane WITTLING
 30/04/2017 : Jean Alfred HERR
 14/05/2017 : Laurent Marie Claudius CHAVAND
 12/07/2017 : Marcelle Jeannine LASSABLIÈRE veuve BESSON
 01/08/2017 : Lydie Jeanne RYCKWAERT veuve CHALLAND
 03/08/2017 : Jeanne Adrienne MARODON veuve GLAISE
 28/07/2017 : Patrick Gilbert MARZOTTO
 07/08/2017 : Bénédicte Antonia FAURE veuve VILLAND
 16/08/2017 : Henri Maurice TISSOT
 28/08/2017 : Marie Antoinette FERREOL veuve LORNAGE
 29/08/2017 : Jeanne Etienne VERCHERAND veuve GIRAUD
 20/09/2017 : Lucienne JEAMPIERRE veuve LARUE
 22/09/2017 : Christian Jean Jacques CHARRETIER
 22/10/2017 : Jeannine Raymonde Stéphanie FAYOLLE épouse TARDY
 22/10/2017 : Andrée Marie Claude VENET veuve LACAND
 07/11/2017 : Jean Antoine BERTHET
 08/11/2017 : Edith Lucie Augustine CHARLES-SEYTAIRE veuve CURTY

L'état civil, présenté sur cette page, reprend la totalité des actes rédigés en mairie ou retranscrits, sur les registres, après information donnée par une autre commune. C'est pourquoi vous ne verrez pas apparaître, dans ces listes, des habitants de Bellegarde qui se sont mariés ou qui sont décédés dans un autre village et dont l'acte n'a pas été transmis.

Conseils Municipaux

PRINCIPALES DECISIONS ET ACTIVITES DU CONSEIL MUNICIPAL DE JUIN 2017 A NOVEMBRE 2017

- ➔ Approbation de la dissolution en bloc à bloc de la Communauté de Communes des Pays de St Galmier.
- ➔ Approbation de la convention entre Forez Est et la commune pour la mission d'instruction des autorisations d'urbanisme.
- ➔ Acceptation de la mise à disposition, moyennant loyer, de terrains agricoles au GAEC de la Ferme des Délices.
- ➔ Approbation de la convention avec le SIVAP pour la réalisation des eaux pluviales Route de St Galmier. Coût de l'opération : 111 600 € HT.
- ➔ Demande, auprès du Directeur de l'Académie, de revenir à la semaine scolaire de 4 jours.
- ➔ Approbation de la convention de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet Réalités pour des travaux étalés sur 3 années : aménagement de la cour de l'école et de son parvis, du Chemin Neuf et de la partie haute de la rue du Gros Chêne, aménagement du Parc d'activités de la Chapellerie, du carrefour du Chemin Profond, aménagement des abords du stade et de la partie basse de la rue du Gros Chêne. Coût de la prestation : 14 436 € HT.
- ➔ Choix des entreprises pour la réfection des locaux scolaires, pour les travaux d'aménagement de la cour de l'école et de son parvis, du Chemin Neuf et de la partie haute rue du Gros Chêne, de crépissage de murs de bâtiments communaux.
- ➔ Acceptation du retrait de la commune de Rivas et de l'entrée de la commune de Montrond au syndicat intercommunal du CES de St Galmier.
- ➔ Autorisation à M. le Maire à signer des contrats CAE pour l'animation périscolaire.
- ➔ Approbation de la convention avec la commune de St Cyr les Vignes pour la réfection du Chemin des Sermages,

mitoyen entre les deux communes. St Cyr les Vignes assurera la maîtrise d'œuvre, Bellegarde en Forez participera à 50% du montant HT des travaux restants après subvention par le Conseil Départemental : soit un montant d'environ 15 000 €.

➔ Approbation de la signature d'un bail locatif avec les nouveaux occupants de l'appartement au-dessus de l'école.

➔ Présentation des rapports annuels du délégataire (Sté SAUR) pour le service de l'eau potable et pour celui de l'assainissement, et du rapport annuel de la Communauté de Communes pour le prix et la qualité du service d'élimination des déchets.

➔ Vote d'une motion pour le maintien des antennes CPAM de Chazelles-sur-Lyon et Veauche.

➔ Approbation d'un achat mutualisé entre la commune et Cuzieu pour un laser rotatif. Participation de la commune pour 50% de l'achat hors taxe soit un montant de 499,54 €.

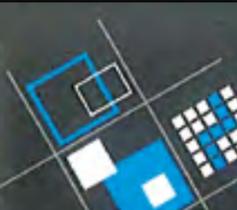
➔ Accord d'une subvention de 300 € à l'école publique pour le départ en classe découverte de 3 classes et demande de co-financement au Conseil Départemental.

➔ Approbation du renouvellement de convention avec le Centre de Gestion Départemental concernant l'adhésion au Pôle Santé au Travail pour le personnel.

➔ Demande du permis de construire pour les aménagements de la salle des fêtes et l'agrandissement du restaurant scolaire.

Les résumés des conseils présentés dans le bulletin et la lettre sont des extraits des relevés de décisions officielles, qui sont consultables dans leur intégralité sur le tableau d'affichage de la Mairie, durant 2 ou 3 semaines après la réunion et en permanence sur le site pour les 24 mois précédents :

www.mairie-bellegarde-en-forez.fr



CHILLET JULIEN
 ARTISAN, CARRELEUR, MOSAÏSTE

Carrelage, Faïence, Marbre,
 Mosaïque, Moquette de Pierre

BÉTON CIRÉ

chillet.julien@gmail.com  06 83 16 11 57

Budget 2017

Si Bellegarde m'était "compté..."

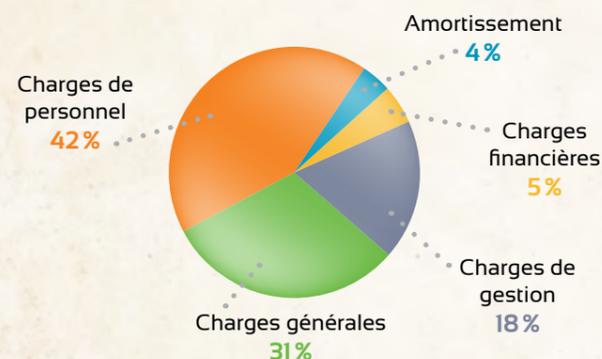
POINT BUDGETAIRE AU 31 OCTOBRE 2017

Les chiffres indiqués en fonctionnement ne tiennent pas compte des opérations comptables dues à la vente de locaux en 2016 et 2017, qui s'équilibrent en recettes et dépenses.

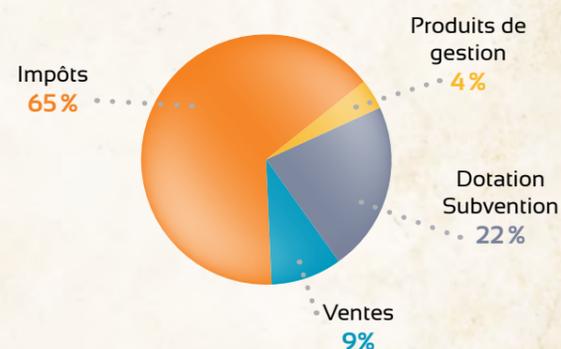
SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Prévisionnel 2017	1 010 750 €	1 087 802 €	77 052 €
Réalisé au 31/10/2017	721 853 €	843 842 €	-
Projection en fin d'année	905 000 €	1 097 000 €	192 000 €
Pour mémoire 2016	870 700 €	1 200 600 €	329 900 €

Les dépenses 2017 sont prévues en très légère hausse par rapport à 2016. La baisse des recettes est essentiellement constituée par la perte de la dotation de solidarité (96 700 €) qui ne nous est plus versée par la nouvelle communauté de communes.

DÉPENSES 2017



RECETTES 2017



SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Prévisionnel 2017 y compris en recettes le résultat de fonctionnement 2017 prévisionnel (77 052 €)	1 340 556 €	1 340 556 €	0 €
Réalisé au 31/10/2017	413 011 €	474 265 €	-
Projection au 31/12/2017 y compris en recettes le résultat de fonctionnement 2017 projeté (192 000 €)	627 000 €	1 250 000 €	623 000 €

ANALYSE

Nos recettes d'investissement ont été plus faibles que prévu. Les fonds de concours de la Communauté de Communes, qui nous avaient été attribués pour un montant de 200 620 € par la CCPSPG n'ont été accordés que pour un montant de 26 602 € par Forez Est. Ce qui correspond à une perte de 174 018 €, compensée par un résultat de fonctionnement 2017 plus important que prévu. Les dépenses réalisées représentent 50% de nos recettes et concernent les travaux présentés dans la page « Travaux et réalisations ». Par contre, du fait du refus ou du report de certaines subventions,

nous n'avons pas commencé l'extension et la rénovation de la salle des fêtes et du restaurant scolaire ; nous avons limité les dépenses de la chapellerie, en attendant de connaître plus précisément la destination de ce local. Nous n'avons pas non plus démarré le cheminement en bordure du RDIO côté Vange, dans l'attente des travaux de réseaux réalisés par le SIVAP. En 2018, nous devrions avoir les moyens de réaliser les investissements en attente et nous allons poursuivre nos recherches de financement (subvention, fonds de concours ...) pour pouvoir continuer nos réalisations dans les futures années.

Pour rester dans le thème du bulletin et faire un petit clin d'œil au passé nos recettes de fonctionnement prévisionnelles 1 097 000 € représenteraient, en tenant compte de l'inflation :

- 4 401 915,46 Francs en 1987
- 54 642 619,98 Anciens francs en 1957
- 1 784 237,09 Anciens francs en 1927
- 283 007,01 Anciens francs en 1901

Méthode employée : convertisseur de l'euro et du franc de l'INSEE <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

Travaux et réalisations 2017

TRAVAUX REALISATIONS ET ACHATS

PRINCIPAUX TRAVAUX : réfection des abat-sons de l'église (24 100 €), aménagement de l'ancien local médical (26 400 €), rénovation d'une classe, de la salle d'évolution de l'école et de la cuisine de la cantine (19 000 €), mise en accessibilité du local loué au fleuriste, de la cantine, de l'école (rampe et goudron cour) (85 000 €), aménagement de l'espace chapellerie (48 000 €), réfection du haut de la rue du Gros chêne (88 000 €), du bas du chemin neuf (70 000 €), participation à la réfection du chemin des Sermages (15 000 €), achat de matériel (20 000 € dont 5 000 € pour l'école, 4 500 € de remorque pour la mini-pelle et 9 000 € de lame de déneigement). A noter aussi : l'installation gratuite d'un panneau avec le plan de Bellegarde, la réfection du puits et du pressoir près de la Verchère, et la rénovation par le SIVAP des réseaux de la RD10 à la Vange.

Les travaux c'est aussi le quotidien des services techniques : fleurissement, entretien des rues et des chemins, des fossés, entretien, réparations et amélioration des locaux.



Rue du Gros Chêne



Abat-sons du clocher



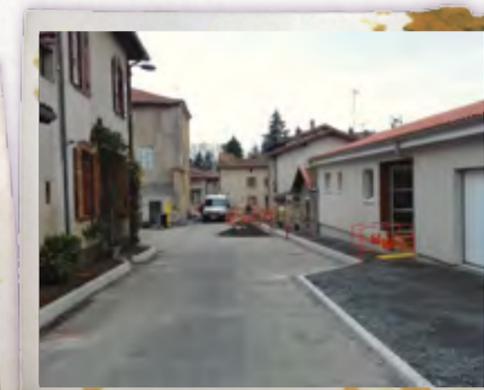
Plan de Bellegarde



Cour de l'école



Rampe d'accès à l'école



Chemin neuf



Salle d'évolution de l'école



Puits et pressoir



Réseaux RD10

Bilan mi-mandat

➔ POURQUOI FAIRE UN BILAN DE MI-MANDAT ?

C'est un exercice de compte rendu aux administrés. Vous nous avez élus à partir du programme que nous vous proposons. Aujourd'hui, nous revenons vers vous pour vous faire part de nos avancées et de nos projets.

➔ QU'EN EST-IL DE BELLEGARDE EN 2017 ?

Bellegarde-en-forez est membre depuis janvier 2017 de la communauté de communes de Forez Est (CCFE) dont elle est la septième commune de cette EPCI par le nombre d'habitants. Elle entend tenir toute sa place au sein de CCFE, sans pour autant perdre son identité et ses valeurs.

Nous œuvrons quotidiennement pour maîtriser pleinement le développement de la ville et pour lui conserver une taille humaine entre l'urbanisation et les espaces naturels.

➔ QUELS SONT LES AXES FORTS DU MANDAT ?

Comme nous vous l'avions proposé, notre mandat tourne autour de deux axes forts qui sont l'éducation et la sécurisation des déplacements.

Nous avons œuvré depuis 2014 pour que l'éducation de nos enfants se fasse dans les meilleures conditions : en rénovant des classes -travail déjà entrepris depuis 2008-, en sécurisant la cour de récréation, en restaurant les murs d'enceinte, en réalisant un accès pour Personne à Mobilité Réduite. Nous avons mis en place les nouveaux rythmes scolaires en offrant aux enfants tout un panel d'activités, mais une nouvelle réforme a remis en cause ces temps d'activités périscolaires.

L'éducation, c'est aussi tous les projets et le soutien de la ville à la culture, à la vie locale et associative, au projet éducatif global qui donnent une cohérence au projet politique. Le conseil municipal de jeunes verra probablement le jour cette année 2018.

Nous avons réalisé l'aménagement de trottoirs ou de chemins piétonniers - afin de sécuriser un maximum les déplacements et de permettre un partage équitable des espaces de circulation, mis en place des radars pédagogiques, formé et informé (en collaboration avec l'intercommunalité) les enfants sur les risques de déplacements piétons.

➔ DES REGRETS ?

Oui, nous en avons :

- La disparition des TAP, pour lesquels nous nous étions beaucoup investis.
- Les difficultés pour organiser des réunions de quartiers (1 seule en trois ans)
- Le manque d'entrain de nos partenaires pour l'organisation du forum des associations.
- L'échec de notre marché hebdomadaire après un début très prometteur.

➔ QUELS SONT LES PROJETS POUR LES TROIS ANNÉES À VENIR ?

Nous en avons acté un certain nombre (sécurisation du RD 10 côté Vange, accessibilité du terrain et de la salle du stade) et nombreux sont encore en cours d'étude, je pense notamment : à la rénovation de la salle des fêtes afin de lui donner un second souffle, à l'agrandissement du restaurant scolaire, à la sécurisation des abords du stade et du site de la chapellerie, aux grillages d'enceinte et à la main courante du stade. Cependant, ces projets de sécurisation et d'embellissement de notre chère commune ne pourront voir le jour que si nos moyens financiers nous le permettent.

Recensement citoyen

Tout jeune Français, garçon ou fille, doit se faire recenser à la mairie de son domicile, entre le jour de ses 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire. Il doit fournir une pièce d'identité et son livret de famille. La mairie lui remet une attestation de recensement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer la personne pour qu'elle effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et son inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.



Producteur de géraniums
et plantes à massifs

RN 82 - 42110 Feurs
Tél. 04 77 26 40 27 - Fax 04 77 26 58 47
e.mail gaec-sables@wanadoo.fr
site gaec-sables.fr



RENAULT
LA VIE, C'EST DÉJÀ PARTIR



DACIA

GARAGE BONNIER
AGENT RENAULT-DACIA

Sébastien Bonnier
Gérant

MECANIQUE-CARROSSERIE
LOCATION DE VEHICULES
DEPANNAGE 24/24H 7J/7J

Tél : 04.77.54.48.08
Fax : 04.77.54.58.76
Mobile : 06.81.90.53.74
Email : sobonnier@wanadoo.fr

Za les vorzières
42210 Bellegarde en forez
www.garage-renaault-occasions.com





**Alpha
COM**

TEL : 06 45 27 75 07 contact.alpha.com@free.fr

La société Alphacom vous accompagne
pour tous vos projets de communication



UN SERVICE
COMPLET



DES SUPPORTS
ADAPTÉS



UNE ÉQUIPE
À VOTRE ÉCOUTE

Méthode d'impression : REPROGRAPHIE, SÉRIGRAPHIE, FLEXOGRAPHIE
Produits : Logos, cartes de visite, dépliants, catalogues, calendriers, enveloppes...

Fin des T.A.P.

2017 : FERMETURE DE LA PARENTHÈSE TAP

L'article paru dans la dernière lettre municipale de juin évoquait l'incertitude quant à ce qui attendait les enfants de l'école publique (et donc leurs parents) à la rentrée scolaire de septembre : retour à la semaine de 4 jours ou maintien de la semaine de 4,5 jours, suivant les annonces du président MACRON fraîchement élu et de son ministre de l'Éducation Nationale Jean-Michel BLANQUER.



Il semblait peu probable (certains diraient « raisonnable ») que si près de la fin de l'année scolaire, le « fameux » décret tombe, laissant un « choix » limité aux communes. Et pourtant... le décret fut publié le 28 juin.

Ainsi, le Maire et les adjoints, qui ne souhaitaient, à priori, pas bouleverser trop vite l'organisation des familles, remettre en cause la programmation de l'année suivante, et laisser subitement les intervenants périscolaires « sur la touche », ont, toutefois suivi, les avis du Conseil d'école et du Conseil municipal souhaitant revenir le plus tôt possible à la semaine de 4 jours. Dès septembre, l'école publique a donc repris sans cours le mercredi matin et sans TAP le jeudi après-midi.

Petit flashback cependant pour passer en revue les activités et les réalisations de la dernière année des TAP, et petit clin d'œil au passage au talent des enfants et au professionnalisme des intervenants :

Durant l'année scolaire 2016/2017, les enfants de l'école publique ont pu, sur le thème fédérateur des 5 continents, pratiquer du yoga pour enfant, l'art du théâtre, la sculpture (réalisations : statue de la liberté, tour Eiffel, etc), chanter (et écrire des chansons) et découvrir la musique du monde, découvrir des activités sportives ou ludiques, suivre l'animation « l'école dans le monde » ou encore réaliser une fresque sur ce même thème. Cette fresque (en photo ci-contre) pourra prochainement être admirée par tous puisqu'elle s'affichera sur les murs de la

commune. Ce sera l'occasion de mettre en valeur le talent de tous les enfants de l'école publique ayant participé aux TAP (soit plus de 85% des élèves de l'an dernier).

Le 6 juillet, dernier jour des TAP, tous les enfants, tous les intervenants et les parents d'élèves étaient réunis pour l'ultime représentation du travail de l'année, et beaucoup de surprises aussi, comme cette immense ronde, entamée sur une chanson écrite par les enfants sur le thème universel de l'amitié, et entraînant toute l'assemblée dans son sillage... poignant !!

Même si cette parenthèse de trois ans n'était initialement pas un choix délibéré de la commune, mais imposé par l'État pour modifier les rythmes scolaires, ce fût, du point de vue de la plupart d'entre nous tous, impliqués de près ou de loin dans cette aventure, une belle expérience ayant permis aux enfants de découvrir de très belles choses, communiquées par des intervenants de qualité.

Encore un très grand merci à eux pour ce qu'ils ont su apporter à nos enfants !!

Projet C.M.J.

PROJET " CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES " UN VÉRITABLE ENJEU CITOYEN

Inscrit dans le programme de la liste conduite par Jacques LAFFONT aux dernières élections municipales, le projet CMJ va peut-être bientôt voir le jour puisque des conseillers municipaux vont commencer à travailler sur le sujet dès cette fin d'année.

➔ DE QUOI S'AGIT-IL EN FAIT ?

Aucune règle n'étant établie au niveau national, la collectivité est libre de construire ce projet comme elle l'entend. Le concept est de permettre à des jeunes (enfants et/ou jeunes adolescents, comme le choisira la commission chargée de construire ce projet) de participer activement à la vie du village, en proposant des idées et en les menant à bien avec l'aide de la commune, en s'inscrivant dans des actions citoyennes, ou dans des démarches initiées par le Conseil Municipal, etc, etc. Tout peut être envisagé, l'objectif étant de placer cette action dans un contexte collectif, citoyen, en

faisant prendre conscience aux jeunes que leur avis peut compter autant que celui des grands, et qui sait, peut-être susciter chez eux des vocations futures...

Tout le monde aura à apprendre des uns et des autres, les petits des grands et aussi sûrement les grands des petits.

Il reste à réfléchir sur le « comment faire » et le mode d'emploi du CMJ version Bellegarde en forez, afin d'attirer l'attention et l'envie des jeunes.

Nous vous informerons, au fur et à mesure de l'avancée de la réflexion, sur les contours qui seront donnés à ce beau projet.

Le Centre Communal d'Action Sociale, présidé par Monsieur Laffont, regroupe 8 membres : 4 conseillers municipaux, et des représentants d'associations sociales : Madame Grange, pour les personnes âgées, Madame Clavel, représentant les personnes porteuses d'un handicap, Madame Sabot pour les associations familiales, et Monsieur Sturm, le Secours Populaire, association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

LES ACTIONS DU CCAS SONT MULTIPLES ET VARIÉES

Cette année, une aide ponctuelle a été apportée à une famille en difficulté. Nous avons également soutenu financièrement les « restos du cœur », le secours populaire. Le CCAS a poursuivi l'entretien des maisons dont il est propriétaire : changement de fenêtres et volets...

En décembre, depuis plusieurs années, les personnes de plus de 70 ans ont la possibilité de choisir 2 options entre un bon d'achat de 35€ dans un commerce du village, un colis pour un déjeuner festif d'environ 25€, ou la participation à un repas début janvier,

à la salle des fêtes, servi par les membres du CCAS, des conseillers municipaux, et des habitants de la commune volontaires, aide fort appréciée par tous.

Fin 2016, 132 bons d'achat et 93 colis ont ainsi été distribués. Les résidents de la maison de retraite ont également reçu un colis d'un montant d'environ 20€. Les communes d'origine de ces résidents ont été sollicitées.

Le 7 janvier 2017, 90 personnes se sont réunies autour du repas, dans la bonne humeur, ravis de partager ce bon moment. Un menu composé de terrine de chapon au foie gras, d'un rôti de veau aux girolles et ses petits légumes préparés par le traiteur

Monsieur Bataillon, fromages, dessert et vin fournis par les commerçants de Bellegarde, a enchanté leurs papilles. Chants et danses, avec l'animateur Jérôme Arnaut, ont complété cette journée festive. A parier que cette année, de nombreux Bellegardeois viendront à nouveau se retrouver en toute convivialité, le 6 janvier 2018 !

Les enfants ne sont pas oubliés ! Un spectacle de Noël leur est offert en décembre, choisi conjointement avec les enseignants, avec une participation financière de l'OGEC et du Sou des écoles. Ainsi, entre la crèche et les 2 écoles du village, près de 200 enfants partagent depuis plusieurs années, un après-midi récréatif bien apprécié pendant ces périodes de fêtes.

Topoguide

La Municipalité a souhaité créer un groupe de travail pour élaborer un TOPOGUIDE ;

C'est un travail de longue haleine, car il faut repérer les sentiers sur des cartes IGN, aller les reconnaître sur place, en faire un descriptif détaillé, baliser...

Après quoi, il y aura lieu de faire imprimer ce TOPOGUIDE, qui sera également mis en ligne sur le site internet de Bellegarde, et sur celui de l'Office de Tourisme de Montrond.

En cette fin d'année 2017, 7 sentiers + 2 variantes ont été repérés, reconnus, les descriptifs mis en page, et les balises comptabilisées, auxquels il faut rajouter 1 sentier d'environ 30 km, qui ne sera pas sur le Topoguide pour l'instant, mais qui

sera visible sur le panneau de départ des chemins, et que les randonneurs avertis pourront enregistrer sur leur i. Phone pour en obtenir les coordonnées GPS.

Restera à faire fabriquer ces balises, et surtout ... à les poser !

Bien entendu, si des « bonnes volontés » veulent venir aider notre groupe pour baliser, elles sont les bienvenues.

PARMI CES CHEMINS, CITONS :

- Le tour du village 5 kms
- D'une mare à l'autre 8 kms, avec une variante « par le Béron » 10.5 kms

- Le tour du Claveau 10.5 kms
 - La montagne par les Granges 10.4 kms, avec une variante « par St-Cyr » 12.5 kms
 - Les Caquignons 10 kms
 - Les Picards par Côte Rouge 15 kms
 - Plaine et montagne par Lairat 20 kms
- Michèle MULLER et Robert STURM, les conseillers en charge de ce TOPOGUIDE, profitent de cet article pour remercier les personnes de ce groupe, qui font preuve d'un réel dynamisme depuis juillet 2016 :

Alain BESSON, René CROZIER, Joseph JEANPIERRE, Pierre JOANNON, Gérard NEEL, Doriam RODRIGUEZ, Yves SAUVESTRE, Christian VOLAY

CSL atelier

Christophe et Sandrine LUQUET
Réalisation :
- Objets en bois
- Pièces de rechange sur mesure
- Marquage sur tout support

336 route du stade
42210 BELLEGARDE EN FOREZ
06 15 06 13 40
csl.atelier@orange.fr
csl-services.blogspot.fr
SIRET 801 172 398 0013



DECO PHIL
Philippe BRUNEL
Ferrerie d'Art

BRUNEL Philippe
decophil.brunel@sfr.fr
www.decophil.com

336, rue du Stade
42210 BELLEGARDE EN FOREZ
SIRET : 520 597 907 00028

Portable : 06 13 04 29 63
Tél : 04 27 64 69 24

Site Internet communal : 10 ans déjà ...



Au cours de l'été 2007, Anthony Bonnet, dans le cadre d'un stage, a donné vie à ce moyen de communication voulu par les élus du moment. Depuis cette période, le site a changé deux fois de présentation, la dernière remise à jour date de 2 ans. L'actualisation des informations est réalisée par l'équipe municipale et Anthony Bonnet en assure, ponctuellement, la maintenance technique, dans le cadre de son activité professionnelle.

LE SITE VOUS PROPOSE 6 RUBRIQUES.

C'est en « PAGE D'ACCUEIL » que vous trouvez l'annonce des manifestations à venir et des informations actualisées ponctuelles ou permanentes.

La rubrique « DÉCOUVRIR » a connu de nombreuses modifications ces derniers temps : nouveau plan du village, présentation de la nouvelle intercommunalité, mise à jour de l'article « Tourisme » et prochainement refonte de l'article « Histoire ».

La rubrique « MAIRIE » présente l'équipe municipale et le personnel communal en place. Elle vous propose, dès leur rédaction, les relevés de décisions du conseil des 24 mois précédents et le dernier ordre du jour. Le Plan Local d'Urbanisme, voté cette année, est aussi accessible dans cette rubrique ainsi que la présentation du CCAS et la consultation des lettres et bulletins municipaux. C'est à partir de cette rubrique que vous pouvez contacter la mairie pour toutes demandes et suggestions. A noter que ce moyen de communiquer est de plus en plus utilisé.

La rubrique « VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE » présente les différents acteurs du village : commerçants, artisans, industriels, agriculteurs, professionnels de santé et organismes intervenant dans l'action sociale et humanitaire. Il est regrettable que cette rubrique reste encore mal documentée. Nous relançons un appel aux différents partenaires pour qu'ils nous proposent une présentation de leurs activités.

La rubrique « LOISIRS - CULTURE - SPORT » présente les différentes associations qui animent le village, la bibliothèque municipale et la ludothèque intercommunale. Nous regrettons, là aussi, que toutes les associations n'aient pas donné leur présentation. C'est à partir de cette rubrique que vous pouvez consulter les conditions de location et le planning d'occupation des salles communales. Ce dernier article est le plus visité de tous. L'agenda des manifestations, régulièrement mis à jour, est accessible dans cette rubrique.

La rubrique « VIE PRATIQUE » vous renseigne sur la vie scolaire et périscolaire, sur la gestion des déchets, le respect de l'environnement et les règles de bon voisinage.

Sur la droite de l'écran, des icônes permettent un accès rapide à différents articles et des photos (défilantes lorsque votre accès internet a un bon débit) présentent le village.

Chaque semaine ou à l'occasion d'annonces immédiates, une newsletter est envoyée aux personnes inscrites. Après un nettoyage régulier des adresses présentant des erreurs de réception et la possibilité offerte de se désabonner, la newsletter compte 458 destinataires dont 39 se sont inscrits depuis le 1er janvier 2017. Il reste peut-être encore quelques adresses qui ne sont plus consultées mais ce moyen d'information connaît un succès croissant. N'hésitez pas à nous rejoindre : cliquez sur <http://www.mairie-bellegarde-en-forez.fr> et suivez les instructions en bas de page pour vous inscrire.

ARROSAGE AUTOMATIQUE - POMPE - FILTRATION
RÉSERVE D'EAU - MICRO STATION D'ÉPURATION

CHOMAT

182 Rte de Bonson
42170 ST JUST ST RAMBERT
Tél. 04 77 52 30 66
www.chomat-arrosage.fr



eio ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE
JULEO ÉLECTRICITÉ BÂTIMENT & TERTIAIRE

Installation Electricité Industrielle & Tertiaire
Magasin, Surface Commerciale
Logements collectifs et individuels

45, chemin des Murons - 42340 VEAUCHE
Tél. 04 77 55 03 04 - www.eic-juleo.fr

FEVRIER

Théâtre



Le KFT s'est produit, ce 4 février, à Bellegarde, devant une salle comble. Suzanne ELYSEE, Bertrand FOURNEL et Gregory COMETTI nous ont proposé une pièce de Jean CHRIS : « J'habite encore chez ma femme », comédie fraîche et légère qui a entraîné les spectateurs dans une péripétie épique. Le fou rire était au programme et chacun est reparti détendu, prêt à renouveler l'aventure, ce qui sera chose faite en février 2018.

MARS

Chansons Françaises



Troubadour moderne, Théophile ARDY, avec son spectacle « Je lis si ça me chante » mariant livres et chansons, a partagé avec les spectateurs des lectures raisonnant avec les textes de ses albums.

Les mots lus par Sabrina LIVEBARDON et chantés par lui-même se sont répondus et se sont entremêlés autour de thématiques d'actualité.

Ce spectacle, organisé en collaboration avec la bibliothèque municipale, a été financé, pour moitié, par le Conseil Départemental.

AVRIL

Causerie humoristique
« Humour et vérité »

Henri HELFRE nous a proposé de ne pas se prendre au sérieux, et ne s'est pas privé, au cours de cette soirée, de mettre à jour les incohérences et les drôleries des propos de certains. Les spectateurs, attentifs, ont bien compris le message qu'il a voulu nous faire passer : « La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri »

JUIN

Si ma balade m'était contée



Les 23 et 24 juin, nous vous avons invités à venir partager une balade crépusculaire et littéraire où l'enchantement de la nature nous a replacés au cœur de notre humanité.

Entre le vendredi et le samedi, c'est presque une centaine de personnes qui ont pu, ainsi, écouter de beaux textes, joliment lus (et chantés, accompagnés à la guitare), par des passionnés de la Commission Culture et de la Bibliothèque, tout en profitant d'une belle soirée au clair de lune.

OCTOBRE

Exposition
« Sans prétention »

Dans une optique de découverte, de promotion et de valorisation de la création locale, la Commission Culture vous a proposé un rendez-vous avec les « artistes » de tout âge de Bellegarde qui ont souhaité exposer « sans prétention » leurs réalisations : peinture, poterie, broderie, photo, céramique, sculpture, dessin, vannerie, pâte Fimo ...

Durant tout le week-end, les visites se sont succédées, et l'on peut dire « sans prétention » que « pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ». Chaque exposant était enchanté, et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, pour une nouvelle édition.



NOVEMBRE

Concert



Un peu plus d'une centaine de personnes sont venues applaudir le groupe ODLATSA, composé d'un chanteur-guitariste, d'un violoniste, d'un contrebassiste, d'une accordéoniste, d'un guitariste et d'un percussionniste. Porté par une musique entraînante, ils ont proposé un spectacle de chansons françaises, aux multiples références, que nous avons découvert avec plaisir.

Chacun s'est accordé à dire que ce fut une belle soirée, qui s'est terminée autour d'un verre.

Ce spectacle était organisé dans le cadre de la saison culturelle départementale financée par le Conseil Départemental.

Sas **ECOTERRE** concept

Distributeur exclusif ClearFox sur
les départements 42/43/69/38.

Contact: 06-32-17-41-68 (ou 07-60-01-12-89)
commercial-ecoterre@laposte.net
www.ecoterre-concept.com

Arbres
Arbustes
Fruitiers
Conifères
Rosiers
Grimpantes
Vivaces
Terreaux
Engrais...

www.arbrexpo.fr

Arbr'Expo
PRODUCTEURS
DE PLANTES D'EXTERIEUR

Sylvie et Gilles Grange 04.77.54.41.91
RN 89 - 83 Chem. du Grand Sey 42210 Saint andré le Puy

Bataillon

Boucher - Charcutier - Traiteur
Feurs

04 77 26 08 67
www.traiteurbataillon.fr

L'actu de l'Office de Tourisme Forez-Est

Le nouvel office de tourisme Forez-Est vient d'obtenir le classement en catégorie I attribué par les services de la Préfecture de St-Etienne, soit le plus haut niveau d'un classement qui en comporte trois. Il est le 1^{er} office de tourisme du département de la Loire à atteindre ce niveau de classement, de la même manière qu'il est le 1^{er} à avoir la marque Qualité Tourisme™ délivrée par la Fédération nationale des offices de tourisme de France.



L'office de tourisme Forez-Est a également poursuivi le développement de son offre de services au sein de ses quatre bureaux d'information touristique à Chazelles-sur-Lyon, Feurs Montrond-les-Bains et Panissières : boutique, billetterie, escales découvertes, visites, ...

Au début de l'année 2017, les offices de tourisme de Feurs, Forez en Lyonnais, Montagnes du Matin et Pays de Saint-Galmier se sont en effet regroupés pour former une seule et même entité : l'Office de Tourisme Forez-Est. Créé sous la forme d'un EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial), il est en charge de l'accueil, de l'information du public et de la promotion touristique du territoire de Forez-Est. Pour se faire, il est composé de 4 bureaux d'information touristique (BIT), situés sur les mêmes communes où se trouvaient les anciens offices de tourisme.

L'office de tourisme Forez-Est, classé en catégorie I, dispose également de la marque Qualité Tourisme™. Cette démarche se traduit par l'importance accordée à la qualité de l'accueil mais éga-

lement par les nombreuses actions qui ont été mises en place depuis la fusion. Parmi celles-ci, la publication d'un carnet découvert, recensant le panel de visites possibles sur le territoire de Forez-Est, mais également les lieux où sortir et/ou se restaurer, ainsi que d'un agenda trimestriel regroupant les manifestations. De plus, l'office de tourisme Forez-Est est à l'initiative de l'organisation de nombreuses visites guidées, afin de permettre aux visiteurs mais également aux locaux de (re)découvrir le territoire. Enfin, une uniformisation des services au sein des quatre bureaux a été mise en place, s'appliquant aussi bien à l'accueil qu'à l'espace boutique/billetterie.

Zoom sur les services proposés par l'Office :

LA BILLETTERIE

Les quatre bureaux d'information touristique proposent la vente de billets pour les saisons culturelles du territoire : Scène en Forez et le Château du Rozier à Feurs, les Foréziales à Montrond-les-Bains, l'Escale à Veauche et les Vivats à Viricelles ; mais également pour les événements et spectacles ponctuels. Ces billets

sont aussi disponibles en ligne sur le site internet de l'office de tourisme Forez-Est :

<http://www.forez-est.com/billetterie/>

Du nouveau dans la billetterie ! Les bureaux d'information touristique de Feurs et de Montrond-les-Bains proposent désormais la billetterie FNAC France Billet, vous pouvez donc dès maintenant vous rendre dans ces deux bureaux et acheter vos billets pour de très nombreux concerts, événements sportifs, spectacles... partout en France ! Deux points de vente qui vous permettront d'acheter dans un même endroit vos places pour des concerts au Zénith de Saint-Etienne, pour un match à Geoffroy Guichard mais aussi pour des entrées au Pal ou à Disneyland Paris, et cela en limitant votre déplacement et de facto en évitant de payer des frais de port.

LA BOUTIQUE

L'office de tourisme Forez-Est vous propose également une boutique avec un large choix de produits liés au territoire. Toute l'année, vous trouverez dans les bureaux de Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains, et Panissières une sélection de produits parmi lesquels :

DES PRODUITS DE L'ARTISANAT LOCAL

Vous pourrez vous laisser tenter par un pot des délicieuses pâtes à tartiner Chocolartisan de Civens, ou encore par un paquet de café torréfié à Saint-Romain-le-Puy. La boutique propose également des bières artisanales brassées à Chazelles-sur-Lyon, de la poterie fabriquée dans un atelier à Poncins etc. L'occasion de découvrir et adopter les produits de la région.

DES PRODUITS DERIVES

Vous trouverez dans les bureaux d'information touristique de Forez-Est des produits estampillés Forez, l'occasion d'offrir un souvenir ou d'arborer fièrement son appartenance au territoire !

DES TOPOGUIDES

Forez-Est est un territoire où les chemins de randonnée ne manquent pas, aussi bien pour les marcheurs que pour les adeptes du VTT. Les BIT proposent une large sélection de topoguides pour préparer vos balades.

DES CARTES CADEAUX

Pourquoi ne pas offrir à votre entourage un spectacle et un repas au KFT de Saint-Galmier, des jetons et une coupe de champagne au Casino JOA de Montrond-les-Bains... des idées originales pour des sorties locales.

Tous les produits de la boutique de l'office de tourisme sont disponibles à la vente sur le site internet : <http://www.forez-est.com/boutique/>

LES VISITES

L'office de tourisme Forez-Est propose des visites guidées pour découvrir le territoire.

Cet été, les «Espaces découvertes» ont permis à des visiteurs, locaux ou non, de s'immerger dans les coulisses de l'hippodrome de Feurs, d'observer les plantes sauvages en bord de Loire, ou encore de découvrir le tissage à Panissières.

En octobre, une semaine des Saveurs Foréziennes a été organisée par l'office de tourisme Forez-Est. A cette occasion, de nombreux acteurs de la gastronomie forézienne ont ouvert leurs portes pour des ateliers exceptionnels. Préparation de foie gras à la ferme du Garolet à Feurs, cours de cuisine au Chapelier Gourmand de Chazelles-sur-Lyon, élaboration de recettes à base de miel avec le chef Loïc PICAMAL à Violy... pour n'en citer qu'une partie !

Vous pouvez retrouver toutes nos visites sur le site web : www.forez-est.com

CONTACT RELATIONS PRESSE
Pôle Promotion Forez-Est
Contact Presse :

Marion MOUNIER : 04 77 54 14 59
Ludovic POYADE : 04 77 26 05 27
communication@forez-est.com

R.A.M. « Frimousse »

Le RAM (Relais Assistante Maternelle) « Frimousse », pôle de Montrond-les Bains (Rue du Rival), a la charge de la Commune de Bellegarde depuis le 1^{er} juillet 2017.



Suite à l'organisation de la nouvelle Communauté de Communes Forez-Est au 1^{er} janvier 2017, voici les modifications qui sont intervenues :

Le « RAM Frimousse » et non plus le « RAMPE » fait partie de la Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE),

Liste des communes qui dépendent du RAM « Frimousse » de Montrond-les-Bains : Bellegarde en Forez, Cuzieu, Montrond-les-Bains, Saint-André-le-Puy, Rivas.

Nouveau téléphone du RAM « Frimousse » : 04 82 74 01 18,

Nouveau courriel : ram.montrond@forez-est.fr

Le RAM accueille les familles en recherche d'un mode de garde, et leur offre : accompagnement pour trouver une assistante maternelle, aide pour les démarches administratives : contrat de travail, inscription à Pajemploi etc..., et si besoin, le RAM donne la liste des accueils collectifs : multi-accueil, jardin d'enfants, micro-crèche.

Le RAM est un lieu « ressource » pour les assistantes maternelles : échange sur leur quotidien et accompagnement pour les démarches administratives.

Le RAM organise des temps collectifs ou temps d'animation : temps de socialisation pour les enfants, découverte de nouveaux jeux et activités : motricité, chants, comptines, peinture ; temps d'échange et de convivialité pour les assistantes maternelles.

Le temps collectif se déroule :

- le mardi et le vendredi matin de 9h-11h30 au Relais de Montrond-les-Bains,
- le 1^{er} jeudi du mois 9h15-12h à Cuzieu : salle Erea,
- le 4^{ème} jeudi du mois 9h15-12h à St André-le-Puy (ancienne école maternelle).

Ces temps d'animation sont ouverts à toutes les assistantes maternelles du pôle, sans inscription auprès du relais.

Le nombre de famille en recherche d'un mode de garde est en hausse sur la commune de Bellegarde qui compte 14 assistantes maternelles.

Carrières de la Loire

DELAGE

Des roches dures de qualité

42210 BELLEGARDE-EN-FOREZ • 993 route de Lyon

04 77 54 48 09

42330 ST-MÉDARD-EN-FOREZ • Lieu-dit Savy

04 77 52 51 54

42600 SAVIGNEUX • Site de La Loge

04 77 58 20 45

42000 ST ETIENNE • Rue du Serment du Jeu de Paume

04 77 25 57 30

42110 FEURS • Impasse de la gare (chez Goléo)

06 85 21 79 30

delage@carrieresdelaloire.com - www.carrieresdelaloire.com

Il y a quelques années, l'entretien des routes et chemins, des fossés et talus qui les bordent, étaient entretenus, à la faux, par celui que l'on nommait le cantonnier.

Aujourd'hui, le métier a évolué, et le technicien passe une épareuse atelée à un tracteur. Le travail s'en trouve facilité et l'ensemble de nos 27 kms de routes communales sont ainsi entretenus régulièrement.

Il y a quelques années, pour traiter ce que l'on appelle couramment les mauvaises herbes, des kilos de désherbant étaient déversés sur les bords de nos chemins, routes, allées, trottoirs.

Aujourd'hui, il est interdit de déverser la moindre goutte de produit phytosanitaire, excepté dans les cimetières. Aujourd'hui, nous utilisons pour ce faire et en plusieurs passages, une machine qui brûle, grâce à de la vapeur, les herbes folles.

Il y a quelques années, pour ce genre de travail un homme

seul suffisait.

Aujourd'hui, pour le fonctionnement de cette machine tractée par un véhicule, deux hommes sont nécessaires : un pilote et un applicateur.

Il y a quelques années, avec les herbicides, nos sols, nos rivières étaient pollués.

Aujourd'hui, grâce à ces nouvelles méthodes, nous évitons la contamination de notre terre. Mais que dire du CO² émis par la voiture et la machine ? Que dire encore du doublement de temps de travail et de son coût ?

L'environnement est un combat de chaque jour avec aussi ces contradictions.

Depuis janvier 2017, on a limité l'utilisation des désherbants pour les particuliers, et interdit aux collectivités dans le but de protection des populations. En 2019, le Roundup sera interdit aux particuliers.

Veut-on dire par cette interdiction, qu'il y a un problème avec cette molécule classée cancérigène et tératogène par des dizaines de chercheurs indépendants ?

La commission Européenne a établi une liste de 378 aliments susceptibles de contenir des restes de glyphosate (céréales, légumes, fruits et viandes), mais l'on continue de tergiverser sur le temps nécessaire à l'interdiction totale du glyphosate. Pendant ce temps, les industriels continuent d'avancer. Ils viennent d'obtenir l'autorisation de mettre sur le marché un néonicotinoïde, produit tueur d'abeille, alors que la loi sur la biodiversité de 2016 prévoyait l'interdiction de ces pesticides au 1er septembre 2018.

Depuis sa commercialisation en 1974 sous le nom de Roundup par Monsanto, le

Glyphosate est l'herbicide le plus utilisé. 820 000 tonnes ont été pulvérisées en 2016 dont 8 000 en France. Pourtant, lutter contre les plantes concurrentes aux cultures avec des produits en « cide » est inefficace sur le long terme. Il y a toujours une herbe résistante qui finit par proliférer.

Ne vaut-il pas mieux produire moins en produisant mieux et de façon durable ? Les catastrophes de ces dernières semaines sont venues nous rappeler que le réchauffement de la planète multiplie déjà les dégâts, qui iront en s'amplifiant au fil des prochaines décennies.

Peut-être faut-il penser notre monde différemment et dans le même temps se mettre au travail pour aider les agriculteurs à trouver des alternatives efficaces au Roundup.

➔ TABAC

Le prix du paquet de cigarettes va progressivement atteindre 10 euros d'ici fin 2020 : le paquet augmentera d'un euro en mars 2018, de 50 centimes en avril et en novembre 2019, de 50 centimes en avril 2020 et de 40 centimes en novembre 2020.

➔ VACCINS

Onze vaccins, contre trois actuellement, seront obligatoires pour les enfants qui naîtront à partir du 1^{er} janvier 2018. A la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, vont s'ajouter coqueluche, rougeole-oreillons-rubéole (ROR), hépatite B, bactérie Haemophilus influenzae, pneumocoque, méningocoque C.

➔ RETRAITES

La revalorisation annuelle des pensions, indexée sur l'évolution des prix hors tabac, sera reportée d'octobre 2018 à janvier 2019. Inchangées depuis 2013 en raison de l'inflation quasi-nulle, les retraites ont toutefois augmenté de 0,8% le 1^{er} octobre 2017.

➔ MINIMUM VIEILLESSE

L'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa, environ 550.000 bénéficiaires), qui est de 803 euros par mois pour une personne seule, sera augmentée de 100 euros par mois en trois fois : +30 euros en avril 2018, +35 euros au 1^{er} janvier 2019 et +35 euros en janvier 2020.

La revalorisation annuelle selon l'inflation sera avancée à janvier au lieu d'avril, à partir de 2019.

➔ PRESTATIONS FAMILIALES

Le plafond du complément de libre choix du mode de garde (CMG), aide à la garde d'enfants, sera revalorisé de 30% au 1^{er} octobre 2018 pour les familles monoparentales.

L'Allocation de soutien familial (ASF), qui complète le revenu des parents isolés ne percevant pas de pension alimentaire, sera revalorisé de 6 euros le 1^{er} avril 2018. Le Complément familial majoré, versé aux familles nombreuses modestes, augmentera de 16,80 euros par mois au 1^{er} avril 2018.

Les primes de naissance et d'adoption vont être " dégelées " en 2018 pour suivre l'inflation.

Pour les enfants nés ou adoptés à partir du 1^{er} juillet 2018, les conditions de ressources et montants de l'allocation de base de la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), soit 184 euros/mois versés aux parents d'enfants de moins de trois

ans, seront alignés sur ceux, plus bas, du Complément familial.

➔ FORFAIT HOSPITALIER

Inchangé depuis 2010, le forfait hospitalier augmentera de deux euros par jour pour passer à 20 euros (15 euros pour les séjours en psychiatrie). Cette dépense sera prise en charge par les complémentaires santé pour les patients qui en disposent.

➔ TARIFICATION DES HOPITAUX

Des expérimentations seront menées pour changer le financement des hôpitaux, aujourd'hui payés à l'activité, avec la mise en place de forfaits qui prendront en compte le parcours du patient.

➔ INDEPENDANTS

Le régime social des indépendants (RSI) sera progressivement supprimé pour être confié au régime général à partir du 1^{er} janvier 2018, " avec une phase transitoire de l'ordre de deux ans ".

Les indépendants bénéficieront de deux baisses de cotisations : -2,15 points sur les cotisations famille, et un accroissement de l'exonération des cotisations d'assurance maladie et maternité.

A compter du 1^{er} janvier 2019, les créateurs et repreneurs d'entreprises bénéficieront, sous conditions de ressources, d'une "année blanche" de cotisations sociales, au titre de leur première année d'activité.

➔ ASSOCIATIONS

Le remplacement du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) par une réduction de cotisations patronales permettra au secteur non lucratif " d'économiser 1,4 milliard d'euros chaque année à partir de 2019 ".

➔ TAXE SODA

En commission, les députés ont voté la modulation de la " taxe soda " en fonction du taux de sucre, pour mieux lutter contre l'obésité.

➔ AUGMENTATION DU PRIX DU DIESEL

Afin de l'aligner sur la fiscalité de l'essence, le diesel va subir une forte hausse de sa fiscalité. Les taxes vont augmenter de 10%. Le prix au litre augmentera d'un peu moins de 8 centimes.

➔ ISF, TAXE HABITATION ET CSG

La réforme de l'ISF et la suppression de la taxe d'habitation seront bien mises en

œuvre dès 2018, tout comme la bascule des cotisations salariales vers la CSG. En revanche, la retenue à la source de l'impôt sur le revenu est reportée à 2019.

La suppression des cotisations salariales en échange d'une hausse de la CSG a pour but de redonner de façon immédiate et visible du pouvoir d'achat aux salariés », quitte à faire payer un peu plus les retraités ou les bénéficiaires de revenus du capital.

Concrètement, le taux normal de la CSG - la contribution sociale généralisée prélevée à la source sur la plupart des revenus, à l'exception des prestations sociales et familiales - augmentera de 1,7 point le 1^{er} janvier 2018. Une hausse qui rapportera plus de 20 milliards d'euros dans les caisses de la Sécurité sociale. La baisse des cotisations chômage (2,4%) et maladie (0,75%) des salariés, interviendra, elle, finalement en deux temps : de 2,2 points au 1^{er} janvier 2018 puis de 0,95 point à « la rentrée de septembre-octobre 2018 ».

➔ BAISSSE DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

En 2017, l'Impôt sur les sociétés (IS) était de 33%. En 2018, son taux baissera à 28% pour toutes les entreprises sur les 500 000 premiers euros de bénéfices.

Par ailleurs, pour les PME dont le chiffre d'affaires est inférieur à 7,63 millions d'euros, un taux d'imposition réduit à 15% est maintenu sur les 38 120 premiers euros de bénéfices.

➔ ALLEGEMENT DES COTISATIONS EMPLOYEURS EN REMPLACEMENT DU CICE

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et le crédit d'impôt de taxe sur les salaires (CITS) vont être tous les deux remplacés par des baisses de charges pérennes en 2019 :

- Baisse de 6 point des cotisations sociales d'assurance maladie dans la limite de 2,5 SMIC

- Renforcement des allègements généraux de cotisations sociales au niveau du SMIC

- Pour les bénéficiaires du SMIC, plus aucune cotisation ou contribution sociale ne sera due, à l'exception de la cotisation au titre des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Tél. 04 77 94 49 80
Portable 06 84 87 95 40

VOITURES CLIMATISEES 1 A 5 PLACES

À votre service 24h/24 et 7j/7
Toutes distances
et toutes courses
Transport de malades assis
Transport public routier
de personnes
Agréé compagnies d'assistance
Aéroport - Gare

TAXI PONCHON

Taxi PONCHON Sylvain
La Bruyère
42140 VIRIGNEUX
Mail : taxi.ponchon@wanadoo.fr
www.taxi-ponchon.fr

Commune de stationnement :
Bellegarde-en-Forez

NFCG-ELEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

NOALLY François | CLAVEL Gérald
06 46 51 44 65 | 06 65 68 82 66
E-mail : nfcgelec@sfr.fr
394 rue du Stade - 42210 Bellegarde-en-Forez

geolis
Géomètres Experts

Le partenaire de votre projet immobilier
Topographie - Division - Bornage - Urbanisme - Aménagement - Bureau d'études

7 avenue de la Côte - 42330 ST GALMIER Tél. : 04 77 54 00 50
contact@geolis.fr www.geolis.fr

MARBRERIE LAVEILLE-QUET

Caveaux Monuments
dans tous granits
Tous travaux funéraires
Gravures - Réfections
Articles funéraires - Fleurs
Habilitation travaux de fossesoyages n°95.42.01.10

Atelier - Bureau - Magasin - Expo :
24 chemin de Chézieux - ZA de Chézieux - 42600 MONTBRISON
Tel : 04 77 76 00 54 - 04 77 58 28 48 - Mail : laveillequet@orange.fr
Bureau annexe : 22 bd du Vernay 42380 ST BONNET LE CHATEAU - Tel : 04 77 50 12 66
Rue sous l'Eglise - 63660 ST ANTHEME - Tel : 04 77 96 91 94

www.marbrerie-laveillequet.fr



LE GRATIN DE CARDON

A l'automne, on peut voir de drôles « d'arbustes » dans les potagers, enveloppés dans des sacs en papier, avec quelques feuilles dentelées, d'un gris bleuté, qui dépassent... En fait, ce sont des cardons, un légume très ancien, déjà utilisé par les grecs, appelé aussi carde ou artichaut sauvage, cultivé à présent surtout en région lyonnaise.

Une personne, née à Bellegarde, l'utilise chaque année pour ses repas de fêtes.

Voici sa recette traditionnelle :
Temps de préparation : environ 1h45.

INGREDIENTS

- Un cardon bien blanc
- Un os à moelle
- Un citron
- Une cuillère à soupe de farine
- environ 20 grammes de beurre
- 70 grammes de gruyère râpé
- des lardons fumés (facultatif)

PREPARATION

Un épluchage soigneux est nécessaire pour éliminer les résidus de feuilles, de

piquants, et les parties filandreuses. Les côtes s'essuient ensuite avec un torchon humide afin d'éliminer le fin duvet qui les recouvre. Lavées et taillées en morceaux d'environ 6 à 8 centimètres, elles sont blanchies dans de l'eau citronnée, afin d'éliminer leur amertume et de les attendrir. Les faire cuire ainsi environ une heure avec l'os à moelle, dans une cocotte-minute de préférence.

Bien les égoutter. Préchauffer le four à 180°, thermostat 6. Préparer un « roux », en faisant fondre le beurre dans une casserole, ajouter la farine

et délayer avec un peu d'eau ; ce mélange doit avoir la consistance d'une crème légère. Ôter la moelle de l'os et l'ajouter au roux.

Beurrer un plat allant au four, mettre les cardons recouverts de la sauce, mélanger, ajouter si vous en avez envie, les lardons, recouvrir le tout de gruyère râpé. Laisser gratiner dans le four 10 à 15 minutes.

Ce légume accompagne généralement une volaille, ou rôti de porc. Ajouter un peu du jus de viande au gratin agrémentera encore votre plat.

En 2017, le temps est devenu compté. Une autre habitante de notre village, installé depuis peu d'années, nous propose une recette beaucoup plus rapide :

LE POULET EXPRESS AUX AGRUMES ET AROMES D'AILLEURS

Temps de préparation : 20 minutes
(ne pas hésiter à mentir aux convives et annoncer le double)

Temps de cuisson : 1h00

INGREDIENTS

- 1 poulet
- 6 grosses oranges à jus
- 250g d'échalote
- 2 gros oignons jaunes
- Sauce Soja
- Gingembre moulu

- Miel
- huile d'olive
- Sel, poivre

PREPARATION

Graisser un plat à four. Laver et couper 3 oranges à jus en quart, puis fourrer le poulet avec. Mettre le poulet dans le plat. Couper les oignons puis les échalotes et disperser les autour du poulet. Presser le jus des 3 oranges restantes

et le verser dans le plat. Badigeonner le poulet de miel et ajouter une cuillère dans la sauce. Ajouter 25 cl de sauce soja, 3 cuillères à soupe d'huile d'olive. Saupoudrer le tout de gingembre moulu.

Mettre au four pendant 1h à 180° et arroser le poulet avec le jus tout au long de la cuisson.

Suggestions d'accompagnements : panais, pâtes fraîches, riz...

Ent. ISAAC Didier

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ZINGUERIE/corniches alu



ZA Les Plagnes
42330 CUZIEU
Tél. 04 77 54 53 70
Portable : 06 80 60 62 55

Pour imaginer et gérer Autrement
votre dynamique territoriale...

Réalités
Bureau d'études

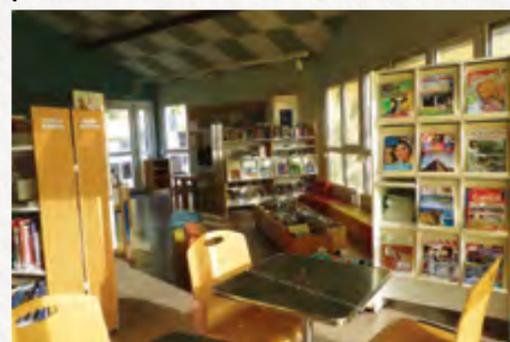
- Assainissement
- Paysage
- Urbanisme
- Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.

Bureau d'études RÉALITÉS
34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE
Tel. 04 77 67 83 06
www.realites-be.fr

Bibliothèque

Si la bibliothèque m'était contée...

Il était une fois, il y a 35 ans déjà, en 1982, je venais de naître dans ma commune. Je ne tenais pas beaucoup de place : un placard dans la salle de la mairie me suffisait.



Peu à peu, les habitants du village et la médiathèque de Montbrison m'ont nourrie, j'ai grossi et on m'a installée dans un petit local dans la maison du Clos Meyer.

Au fur et à mesure des achats, j'ai pris de l'importance. La municipalité de M. Sommier, avec l'aide de la Médiathèque ont décidé la construction, en 1994, d'un bâtiment plus clair et plus spacieux, à la Verchère.

J'ai emménagé en 1995 avec toujours plus de documents et d'espace pour les mettre en valeur. Les lecteurs étant de plus en plus nombreux, j'ai été informatisée en 2008 pour faciliter le prêt. Grâce au numérique, arrivé dans la plupart des foyers, la MDL propose à partir de 2015 en plus des livres, l'accès gratuit aux ressources numériques. Mes lecteurs peuvent, depuis cette date, aller sur le site de la MDL et profiter gratuitement de formations, de soutien scolaire, de la presse en ligne, de musique...

Ils peuvent aussi télécharger gratuitement des romans afin de les lire sur leur liseuse ou tablette.

Au fil du temps, avec le soutien de Messieurs les maires : Henri Grange, Jean Fayolle et maintenant Jacques Laffont, mon équipe de bénévoles s'est étoffée et essaie de proposer toujours plus de nouveautés dans un cadre « relooké » depuis cet été 2017.

Elle est à l'écoute de vos demandes et essaie du mieux possible d'y répondre.

Je suis aussi un lieu de rencontres et d'échanges où il fait bon venir passer un moment pour feuilleter une revue ou autre...

FIN 2016

- j'ai 443 lecteurs dont 348 actifs
- Je possède 4883 livres appartenant à Bellegarde
- La Médiathèque de Montbrison (appelée maintenant DDLM : Direction Départementale du livre et du multimédia) me prête environ 2000 livres dont la moitié est renouvelée chaque année.
- Je propose 22 revues aux adultes, jeunes et enfants.
- Et quelques DVD, CD et livres lus

ADHESION ANNUELLE

Individuelle	3.50€
Familles	6.00€
Familles extérieures	15.00€

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	16h30 à 18h
Mercredi	10h30 à 12h15 et 16h à 18h
Samedi	10h30 à 12h

Loire
LE DÉPARTEMENT

- lire un livre
- jouer
- lire la presse
- maîtriser l'informatique
- réviser le code de la route
- découvrir une langue
- se former et s'exercer
- raconter une histoire
- écouter de la musique

VISITES guidées sur RDV

Délices Foréziens
GLACE - CRÈME GLACÉE - SORBET
Fabriqués au lait de la Ferme des Délices

Ouvert du 2 mai au 30 sept. :
du lundi au samedi de 14h à 19h
Du 1^{er} Oct au 30 avril :
les samedis de 14h à 19h
Fermé les dimanches et jours fériés

1230 Chemin des Sermages
42210 Saint Cyr les Vignes
Tél : 04 77 94 62 04

Pensez à réserver vos desserts glacés

NOUVEAUTÉ :
Le Labyrinthe
de maïs

Au P^{MI} marché
bellegardois

Epicerie, produit frais
fromage, charcuterie, fruits
et légumes, produits locaux,
gaz, relais poste,
Livraisons à domicile.

poulets rôtis le week-end

272 av des farges
42210 Bellegarde en Forez
Siret 810 993 600 00016
0477946514
aupmimarchebellegardois@gmail.com

BONCHE SARL
1545 Route de Bellegarde
42210 Saint-Cyr-les-Vignes
Tél : 06 08 63 36 53 - 04 77 54 48 51
www.verandas-menuiseries-montrondlesbains.fr

VÉRANDAS - FENÊTRES
PORTAILS - STORES - BANNES

15%
DE CRÉDIT
D'IMPÔT

T.V.A.
à 5,5%

École publique

L'année 2016/2017 a été riche en événements à l'école publique.



Ce travail a donné lieu à une très belle représentation, mettant en scène tous les élèves de l'école, lors de la fête de fin d'année. C'était un remarquable voyage musical à travers les différents continents.

Les CM2 ont travaillé sur l'histoire de notre région pendant la guerre de 39-45 et ont participé à l'action « Ecole de la mémoire ».

L'année qui commence sera aussi riche en activités.

La littérature sera à l'honneur, puisque chaque classe va faire un « voyage-lecture », en partenariat avec le CRILJ et la bibliothèque municipale.

Les CM mèneront un important travail autour des sciences et des objets techniques.

Ils séjourneront trois jours en mai au centre de la Traversée au Bessat pour mettre en pratique leur travail sur le thème du vent, des astres et de la météo.

Cette année l'école publique accueille 169 élèves répartis sur 8 classes

EQUIPE ENSEIGNANTES : M^{me} André : PS-MS, M^{me} Vial et M^{me} Alleysson : GS, M^{me} Pinay : CP

M^{me} Meunier : CP-CEI, M^{me} Maligeay CE2, M^{me} Robert et M^{me} Donadiou :

CMI, M^{me} Imbert et M^{me} Donadiou : CMI-CM2, M^{me} Demizieux : CM2

PARENTS DÉLÉGUÉS : M^{me} Bret, M^{me} Can, M. Oriol, M. André, M^{me} Pouilly, M^{me} Néel, M^{me} Relave, M^{me} Metton, M^{me} Thizy, M^{me} Monteyrimard

Dates des conseils d'école : Mardi 6 mars 2018 - Mardi 5 juin 2018

PROJETS 2017-2018

➤ Voyage lecture pour toutes les classes de la PS au CM2 en partenariat avec le CRILJ

➤ Cycle d'apprentissage de la natation : CP-CEI-CMI (bassin de Feurs)

➤ Devenir citoyen : CM2 : Participation à un conseil municipal et visite du conseil départemental

➤ APER : CM2

➤ Parcours culturel : Spectacle sur le thème de l'opéra (du CP au CM) et poème en scène pour les CE2

➤ Sciences : PS-MS : Le jardin et ses petites bêtes CM : Astres, vents et météo : finalisé par un séjour de pratique de 3 jours au Bessat.

Pour l'heure, nous souhaitons à tous de très bonnes fêtes et une excellente année 2018

Les classes de maternelle ont notamment mené un projet sur les 5 sens en sciences et se sont rendus à cette occasion au Parc de Montaud à Saint-Etienne pour concrétiser leurs expérimentations.

Les classes primaires, quant à elles, se sont rendues à l'opéra de Saint-Etienne, à l'issue d'un cycle chant, dont l'apprentissage a été soutenu par Bissa Bienvenu, chanteuse de gospel.



Sou des écoles publiques

En 2018, cela fera 70 ans que l'association du Sou des Ecoles a été créée par des parents d'élèves.



Depuis sa création en 1948, l'association a pour but de récolter des fonds afin de permettre aux élèves de l'école de travailler dans les meilleures conditions.

Au fur et à mesure des années, les membres du Sou des Ecoles ont trouvé différents moyens de récolter de l'argent, par le biais de manifestations diverses et variées. La fête de Noël, a été à une période, la principale ressource de l'association. Elèves, instituteurs et membres du Sou s'associaient pour créer un spectacle qui

se terminait par une soirée familiale. Puis il y a eu les bals, la Marche des Linottes, la Brocante du dimanche de Pâques qui attire toujours des foules, le Loto, la Kermesse, les différentes ventes...

A l'origine, le Sou des Ecoles utilisait les fonds pour acheter les fournitures scolaires aux enfants fréquentant l'école. Puis, petit à petit, diverses manifestations ont permis d'offrir aux enfants des sorties scolaires, des jeux de cours ou encore des livres permettant de créer une bibliothèque dans l'enceinte de l'école, la venue

d'intervenants divers, un cadeau aux CM2 pour leur départ au collège...

Une belle collaboration entre les membres du Sou, l'équipe éducative et les parents est nécessaire pour que cette association continue d'exister. Chaque association connaît des difficultés pour trouver des bénévoles ; le Sou des Ecoles en fait partie. Mais après une dernière relance lors des réunions de classes de début d'année scolaire, les membres actuels ont bon espoir de voir perdurer leur association. Ils espèrent sincèrement que les parents se mobiliseront pour que le Logo du Sou, qui a été créé par un élève de l'école en 2017, vive encore de belles années.

Pour plus d'information contactez-nous par mail à sou.des.ecoles.bellegarde@gmail.com ou par téléphone au 07 81 44 96 58. Un compte Facebook a également été créé afin de diffuser au plus grand nombre les informations importantes.

ENFIN A VOS AGENDAS

- 14/01/2018 : Loto à la salle des fêtes
- 01/04/2018 : Brocante au village
- Début mai 2018 : Ventes de plants et fleurs sur le parking de l'école

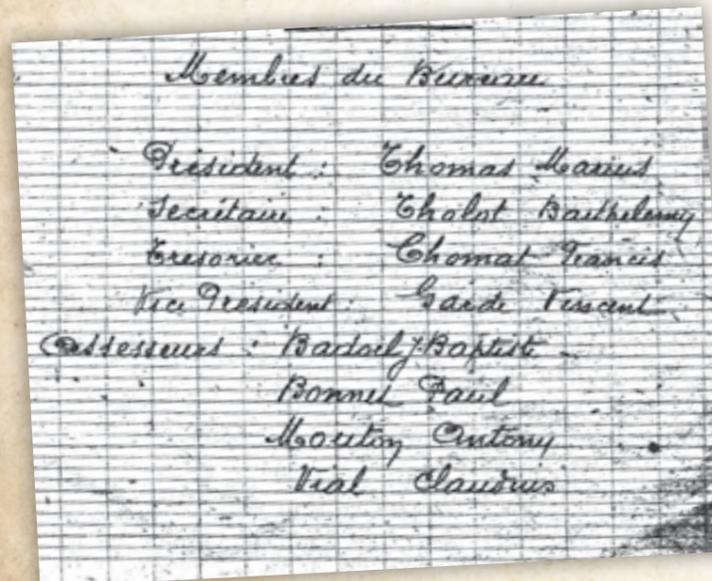
Les membres du Sou souhaiteraient que les 70 ans de l'association soient mis à l'honneur : une réflexion est en cours actuellement afin de déterminer de quelle façon cet anniversaire peut être fêté.

ENTREPRISE BLEIN LIONEL 04 77 54 13 16

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE
DEPANNAGE - ZINGUERIE - S.A.V.
SALLE DE BAINS COMPLETE**

POËLE A BOIS - POËLE A GRANULES - POMPE A CHALEUR

Professional du Gaz
RGE
RECONNU GRENELLE
Quali Bois
Qualifluid
RECONNU GRENELLE
Quali Pvc



Si l'école St Pierre m'était contée...



1817...

Il y a maintenant deux cents ans que cette école a vu le jour grâce aux religieuses de St Joseph de Lyon. Alors, nous imaginons très bien tous les changements dont elle a été témoin, aussi bien ceux de ses propres bâtiments que ceux de la société. Elle porte la mémoire de toutes ces générations d'écoliers, de maîtres et de maîtresses qui ont défilé, qui se sont succédés sur les bancs des classes, qui ont foulé la cour de récréation

et grandi entre ses murs. Si elle pouvait parler, elle nous raconterait ainsi une multitude d'anecdotes, des histoires, des bêtises, des cris, des rires : bref, la vie !

... 2017 L'ÉCOLE ST PIERRE

À la rentrée, les élèves et leurs familles ont découvert une école changée suite aux travaux de sécurisation des extérieurs réalisés en fin d'été. Dans chacune des deux classes, les élèves ont eu le plaisir de se retrouver et d'accueillir de nouveaux visages.

Très vite, les projets se sont mis en place comme celui intitulé « l'école à travers le monde et le temps », l'occasion pour chacun de s'ouvrir au quotidien des enfants dans le monde et de s'interroger sur l'histoire de leur établissement.

Au fil de l'année scolaire, chaque classe travaillera sur l'Europe et l'Afrique, ce qui permettra aux élèves de compléter leur carnet de voyage.

Le vendredi 20 octobre 2017, une nouvelle page de son histoire s'est écrite. Nous avons célébré le baptême de l'école, qui porte désormais le nom d'école Saint Pierre.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 3 mars 2018 pour notre « matinée portes ouvertes ».



Un peu d'histoire...

En 1966, la Mutuelle Nationale MCD, fondée par les anciens prisonniers de guerre et les STO (Soumis au travail obligatoire), crée l'Association d'Entraide aux Familles Mutualiste.



Résidence Mutualiste L'Adret.

La Mutualité française Loire – Haute Loire SSAM est une entreprise privée à but non lucratif. Depuis les années 1980, où les premières actions tournées en direction des personnes âgées ont été conduites, elle a pu démontrer son professionnalisme et son savoir faire dans la gestion d'établissements pour personnes âgées.

Aujourd'hui, elle gère 60 établissements de santé, dont 14 dédiées aux personnes âgées.

En 2017, le pôle d'activités et de soins adaptés est aménagé, permettant d'accueillir des résidents de l'EHPAD à la journée, dans le but de leur proposer des activités sociales, thérapeutiques, mais aussi un accompagnement personnalisé associant relaxation et stimulation.

Depuis sa création, l'établissement mutualiste s'est engagé dans une prise en charge et un accompagnement de qualité des personnes âgées en leur offrant un lieu de vie confortable et convivial, un accueil, une écoute et des soins réalisés par des professionnels formés, des journées rythmées avec des animations adaptées, ...

En 1967, l'AEFM fait l'acquisition d'un terrain à Bellegarde-en-forez. Elle rassemble les fonds nécessaires et avec la collaboration de l'office départemental des H.L.M. de la Loire, elle lance la construction du foyer résidence Alexis BONNET qui sera achevé en 1977. Cette structure médico-sociale de 80 lits est destinée à accueillir des anciens combattants, les victimes de guerre et leurs conjoints ainsi que les adhérents de la mutuelle MCD. Ils garderont d'ailleurs une priorité d'accès pendant de nombreuses années.

Pour mieux adapter les soins pour des clients de plus en plus âgés et dépendants, l'établissement ouvre une section de cure Médicale de 25 lits en 1983, puis passe à 45 lits en 1989, et enfin devient une maison de retraite médicalisée de 100 lits, en 1990.

C'est en 2002 que la structure est classée en EHPAD, et en 2009 que l'unité de vie protégée (cantou) est créée pour accueillir des personnes âgées désorientées ou souffrant de la maladie d'Alzheimer.

En janvier 2015, la résidence Alexis BONNET rejoint la Mutualité française Loire - Haute Loire SSAM, et devient la



Nouveaux artisans et commerçants



➔ PASSAGE DE TÉMOIN CHEZ LES PLÂTRIERS :

David remplace Roger

Poncet Plâtrerie Peinture

449 rue du stade - 42210 Bellegarde en forez

Tél. : 06 80 93 29 46

Mail : poncetdavid.pro@gmail.com

LIMPIDE NETTOYAGE
TERRADE GOMEZ CAROLE
cig.limpidenettoyage@fr.fr
Tél : 06 09 80 93 80
Fax : 04 77 54 28 42
Bellegarde en Forez
Loire

ENTRETIEN
BUREAUX
IMMEUBLES
COMMERCES
VITRERIES
ESPACES VERTS

DEVIS GRATUIT

➔ Installée depuis plusieurs années à Bellegarde, l'entreprise **Limpide Nettoyage** vous propose ses services.



Vu Du Ciel

www.vuduciel.eu

Interventions aériennes par drone

Thomas Rochette 07-63-08-75-85



S.A.S. RAYMOND

Ventes - Réparations - Machines Agricoles
Matériels d'Élevages

«Boise» 42110 Valeille

Tél. 04 77 28 92 53 - Fax 04 77 28 97 79 - Port. 06 83 84 10 83

E-mail : j.p.raymond@free.fr

Les classards 2020

Chaque année, les classards organisent des manifestations en tout genre pour donner vie à notre village. Cette année, la classe 2020 vous proposera des activités tout au long de l'année, comme une vente de chocolats de Noël, un concours de belote au mois de février, ou encore le célèbre « boudin/frites ».

Un concours de pétanque et un tournoi de sixte pour les plus sportifs seront également organisés. L'année se terminera pour les classards, le week-end de la vogue où ils tiendront la buvette et vous proposeront une vente de brioches durant la journée. C'est une équipe soudée d'adultes en devenir, pleine de joie de vivre et de bonne humeur, qui vous accueillera et passera de belles journées à vos côtés !

La classe 2020 compte 30 participants, avec comme :

Président du bureau : Alexandre VIRICEL, vice présidente : Fanny BONNIER, trésorière : Léa FRAVAL, vice trésorière : Emilie PONCET, secrétaire : Léa PINAY, vice secrétaire : Lucas CATTANEO

DATES A RETENIR

- Samedi 10 février : **Concours de belote**
- Samedi 24 mars : **Boudin-frites**
- Samedi 2 juin : **Tournoi de Sixte**

Meilleurs vœux pour l'année 2018 !

**NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS**



COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

AGENCE LOIRE - SUD
4 rue Frédéric Bail
42011 St Etienne Cedex 2
04 77 95 83 18

www.colasethvous.fr

0 805 210 805 Service & appel gratuits

M.J.C.

PETIT HISTORIQUE DE NOTRE ASSOCIATION

Tout a démarré en 1983 suite à une représentation théâtrale, l'association des jeunes est née.

En 1984, les jeux inter quartiers sont lancés pour créer des liens entre les habitants de toute génération.

Puis des activités rock, initiation à l'informatique, et club 10-12 ans démarrent et en 1988, naît le club Connaître et Protéger la Nature (CPN).

Le 2 décembre de cette même année, l'association devient Maison des Jeunes et de la Culture en adhérant à l'union départementale des MJC.

De nouvelles activités se mettent alors en place : yoga badminton.

En 1990 avec le club CPN est créé le sentier botanique à St Pierre en collaboration avec la municipalité (Inauguration le 14- 7- 1990) ; puis un groupe de jeunes belle-gardois : Fabien FAUCOUP, Sébastien LURROL, Yvan LORNAGE, Séverine RONZY, Marion SAUVESTRE, Stéphanie TYRAWSKI, après de nombreuses observations, ont participé à la réalisation d'un livre sur les oiseaux observés dans la commune.

Le club nature a organisé, en été 1999, les rencontres internationales de la FCPN. Un moment fort pour la commune, où beaucoup d'habitants ont participé. Malgré des locaux sommaires ce fut une grande réussite. Suite à cet événement, nous avons vu la construction de la maison des associations qui est un équipement aujourd'hui très utilisé.

Depuis les activités se sont diversifiées : boxe muay-thaï, concerts de musique, VTT, art floral, arts plastiques...

L'année 2017/2018 a démarré avec de nouvelles activités :

- **Judo** avec comme entraîneur Céline GRIECO, le club est lié à celui de saint Galmier et donc à la fédération française de judo
- **Musique** avec Lionel COIGNARD, bien connu des enfants qui ont participé aux TAP les années précédentes,
- **Les autres activités** habituelles continuent. Le yoga ainsi que les arts plastiques affichent complet. Vous avez pu admirer des tableaux réalisés par des participantes à cette activité au cours de l'exposition du 14 et 15 octobre : « Belleg "art" s'expose sans prétention ».

Il reste des possibilités en art floral. Si vous souhaitez créer votre propre composition voici les dates prévues sur l'année : 10 février, 10 mars, 7 avril et 5 juin 2018 le matin (de 9h30 à 11h30). Inscrivez-vous par mail à : mjc.bellegarde.en.forez@gmail.com

Toutes idées nouvelles ou suggestions sont les bienvenues.

*Nous vous souhaitons
une bonne année artistique ou sportive.*



Familles Rurales

26-10-1945

Création de l'Association Familles Rurales

26 octobre 1945. Déclaration à la préfecture de la Loire. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE BELLEGARDE-EN-FOREZ. But : défendre des intérêts matériels et moraux des familles rurales. Siège social : mairie de Bellegarde-en-Forez.

Jacques Blanchard président journal officiel

1948

Création du service " Aide familiale "



Dans les années 1960, une machine à laver passait de familles en familles, elle déambulait en remorque dans le village

comme en témoigne cette photo.

Un congélateur collectif était également mis à disposition des familles : chacune avait son rayon ! Il était situé vers le café en dessous de l'Eglise.

1973

Création du service « Aides ménagères » où 9 assistantes intervenaient auprès des familles.

1989

Au fil des années, Familles Rurales a répondu à la demande de loisirs des familles, en proposant :



de la couture, de la gym douce et tonique.

des sorties à la journée, qui se sont transformées en séjours : premier voyage à Fréjus en 1989 : des familles de Bellegarde voient la mer pour la première fois. Cette activité « voyages » a duré 28 ans.

- des concours de belote,
- des soirées Patois
- des soirées Country
- le carnaval
- le centre de loisirs pour les enfants

Ces dernières années les activités suivantes ont vu le jour :

- 2008 Eveil sportif pour enfants et Step
- 2009 Street Dance
- 2010 Micro-crèche « L'Arche des Pitchous »
- Accueil jeunes à partir de 12 ans
- 2012 Zumba
- 2014 Pilates
- 2016 Marche Nordique
- 2017 Familles Rurales n'est toujours pas à la retraite malgré ses 72 ans d'activités et nous en sommes ravis ! Nous vous attendons avec vos idées pour proposer de nouvelles activités et continuer à exister.

Merci à M^{me} Boichon, M^{me} Besson et M. Fayolle pour leurs témoignages et archives.

Centr'Auto Plaine



Toute la pièce auto en libre service
Mécanique toutes marques
Montage rapide
Spécialiste du pneu été/hiver

Centr'Auto Plaine

R72 Feurs
Vaugneray
Savignaux
Bellegarde-en-Forez
Montbrison
Saint-Chamond
Saint-Etienne

BELLEGARDE EN FOREZ : 04 77 36 20 21
FEURS : 04 77 26 05 17
SAINT-CHAMOND : 04 77 19 89 47
SAINT-ETIENNE : 04 77 57 25 13
SAVIGNEUX : 04 77 24 00 30
MONTBRISON : 04 77 96 10 60
VAUGNERAY : 04 78 45 93 10

www.centrauto-plaine.fr

SMT

Société de Maintenance Thermique



PLOMBERIE | CHAUFFAGE
CLIMATISATION

CONTACTEZ-NOUS
117, avenue du 8 Mai 1945 42340 VEAUCHE
M. contact@smtchauffage.com

04 77 94 36 88

Club Soleil d'Automne

Le club a été fondé en 1974 par Mr Jacques Blanchard, nous avons fêté ses 40 ans en juin 2014, avec la présence de Mme Michèle Maras conseillère Départementale et M. Jacques Laffont maire de la commune.

La saison 2016-2017 a débuté par des parties de belotes, de scrabble et un grand concours de belote ouvert à tous, à la salle des fêtes au mois de novembre. Elle s'est poursuivie par la bûche de Noël et le tirage des Rois. Plusieurs concours de belote et de coinche interne au club se sont déroulés tout au long de l'année.

Les membres du club se sont réunis lors d'un repas au restaurant L'Vent d'Anges où nous avons été bien accueillis.

En Mai, nous avons également fêté les anniversaires :

- 90 ans : Denise Forge,
- 80 ans : Jeannine Tardy (elle vient de nous quitter en Octobre), Marius Combe, Marcel Toinon, Marie-Thérèse Fayolle,
- 70 ans : Michel Mathelin,
- 65 ans de mariage Paul et Gladys Toinon.

En été, nous avons fait un voyage dans La Drôme avec la visite d'une chocolaterie suivie d'un repas au restaurant et d'une sortie avec le petit Train de Lamastre.



La saison s'est terminée par la visite d'une saboterie, un repas et une balade au barrage de Villerest.

MARCHE DU JEUDI

La marche se pratique tous les jeudis après-midi, avec un départ à 13h45 pour les grands marcheurs, et 14h30 pour la petite marche. Nos marches s'effectuent sur Bellegarde-en-Forez, et tous les quinze jours dans d'autres communes pour changer de parcours. Nous avons terminé la saison par une marche à St-Martin-en-Haut avec un repas au restaurant et grillades en fin de journée.

Les personnes qui sont intéressées par le Club ou la marche sont les bienvenues.

Vous pouvez venir soit le mercredi à partir de 14h à la salle de La Verchère (pour le Club), soit le jeudi à 13h45 sur le parking du stade (pour les marcheurs, 14h30 pour la petite marche).

Pour tous renseignements Tél. 04 77 54 15 12.



Les Amis de St-Pierre

L'association « Des Amis de Saint-Pierre » a été créée en février 1999. Puis le nom et le but de l'association évoluent. Elle prend le titre actuel : « Les Amis de Saint-Pierre ».



Nous pouvons lire dans le Journal Officiel du 29 mai 2004 le nouvel objet de l'association : « défense et sauvegarde du patrimoine culturel et son entretien ; favoriser

la fréquentation de ce lieu de culte et de prières situé sur la colline de Saint-Pierre, à Bellegarde-en-Forez (Loire) ».

Depuis, la fréquentation ne cesse de croître. De nombreuses occasions s'y prêtent : lors des journées du patrimoine, lors de randonnées, lors de la messe annuelle... ou tout simplement pour se recueillir, admirer la vue. Des visiteurs recherchent également la sérénité et le calme qui se dégagent de ce lieu quelque peu atypique.

Depuis sa création, l'association est restée fidèle à ses engagements et a su, au fil des années, rendre à la chapelle Saint-Pierre son architecture d'origine. Le projet actuel

est la pose de vitraux afin de l'embellir encore davantage.

Si vous souhaitez visiter la chapelle, vous pouvez emprunter la clé en prenant contact avec l'une des personnes suivantes :

- M. Gilbert BOURRIN (91, rue de l'Orme - Bellegarde-en-Forez) 04 77 54 50 89.
- M. Joseph JEANPIERRE (86, rte de la Verchère - Bellegarde-en-F.) 04 77 54 49 62.
- M. Dominique PLANTEROSE (Saint Pierre - Bellegarde-en-F.) 04 77 54 56 28.

Assemblée générale de l'association, le samedi 28 avril 2018 à 10 heures à la salle de la Verchère.

Happy Dance Together

Cette saison 2017/18 s'annonce bien pour l'Association Happy Dance Together puisque les effectifs sont encore en légère augmentation, suite à l'arrivée de 9 nouvelles adhérentes dont 7 débutantes.



Comme chaque année, les cours ont lieu à la Salle des Fêtes le lundi et à la Salle de la Verchère les mardis et mercredis. Les horaires, lieux des cours et tarifs sont accessibles sur le site de l'Association (voir lien en fin d'article).

Les danses enseignées s'adressent aux débutants nouvellement inscrits comme aux intermédiaires/avancés qui

ont jusqu'à 15 ans de pratique. Le programme est renouvelé chaque année avec l'enseignement des dernières créations des chorégraphes de renommée internationale. A noter qu'au fil des années, le programme s'est peu à peu éloigné de la danse sur musique country pour aller davantage vers les chansons connues du grand public : «Shape of you» Ed Sheeran, «Cake by the

ocean» DNCE, «Despacito» Luis Fonsi... C'est cette spécificité par rapport aux clubs country traditionnels qui attire les danseurs de l'extérieur.

Depuis sa création, en janvier 2009, Happy Dance Together a su prendre sa place dans le monde de la Line Dance, et attire chorégraphes et danseurs de l'étranger, notamment à l'occasion du Week-End du mois d'Octobre. L'invité d'honneur était cette année Fred Whitehouse, chorégraphe Irlandais de réputation internationale dont les danses sont connues dans le monde entier. Il a su, par son dynamisme et sa gentillesse, donner à ce Week-end un caractère exceptionnel. L'évènement a été enrichi par la venue de Jean-Pierre Madge, chorégraphe suisse très connu, qui a souhaité participer aux ateliers et à la soirée. Avec 120 repas servis samedi à midi et 75 dimanche, l'équipe des bénévoles s'est dépensée sans

compter et a bien mérité les remerciements enthousiastes des participants.

Le site, toujours aussi fréquenté, propose avant tout les traductions en français des danses écrites dernièrement par tous les grands chorégraphes, mais aussi les comptes-rendus des événements importants au niveau national et mondial et les danses qui y ont été enseignées.

<http://www.happydance-together.com>



Paroisse St Joseph des bords de Loire

Au moment de la parution de ce bulletin municipal 2018, je veux souhaiter à tous les Bellegardois une bonne année 2018 et la réalisation des projets de chacun.

La rentrée scolaire s'est passée avec des changements dans l'équipe des prêtres. Après 6 ans passés dans la paroisse, le père Emmanuel Rochigneux a été nommé curé de la paroisse St Marcelin en Pilat (les communes du canton de St Genest Malifaux).

Nous avons accueilli un prêtre jeune qui nous vient de l'autre bout du diocèse, de la paroisse de Pélussin : le père Sébastien Garde qui a été ordonné prêtre il y a 5 ans. Avec lui, le père Yves Mathonat, l'équipe pastorale et moi-même, nous assurons l'animation de la paroisse en lien avec le diocèse.

L'évêque Mgrs Sylvain Bataille prépare, pour le diocèse, un grand événement : un unique pèlerinage diocésain à Lourdes du

2 au 7 juillet 2018.

L'objectif est d'emmener 1200 personnes : des personnes malades, handicapées... et les hospitaliers qui les accompagnent ; des pèlerins valides de tous âges, jeunes familles, collégiens et lycéens...

Dans chacune des 14 communes de la paroisse, une ou deux personnes donneront des renseignements et pourront prendre les inscriptions. Leurs noms seront affichés sur les panneaux d'information de chaque église. A la maison paroissiale à Montrond-les-bains, un accueil est proposé les matins, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et le vendredi après-midi de 14 h 30 à 16 h 30. C'est là que vous pouvez vous renseigner ou inscrire baptêmes, mariages...

Maison Paroissiale : 145 de la rue de l'église.

Tél. : 04 77 54 41 26

mail : par.st.joseph@wanadoo.fr

POUR INFORMATION

sur l'ensemble des 14 clochers de la paroisse, des célébrations de baptêmes sont proposées presque tous les dimanches. Voici les dates retenues pour l'église de Bellegarde : 6 mai, 1^{er} juillet et 2 septembre 2018, mais on peut toujours faire baptiser dans une autre église de la paroisse.

Si vous souhaitez recevoir les infos paroissiales mensuelles par internet, faites votre demande par mail.

*A toutes et à tous,
bonne et heureuse année.*

Clique Notre Dame de Bellegarde

HISTORIQUE DE LA CLIQUE



Les Présidents successifs : Jean Toinon, Paul Raymond, Frédéric Beutter, Edmond Toinon, Christian Moulin, Daniel Venet.

Une première société vit le jour en 1910, malheureusement la guerre de 1914 l'a obligée à cesser ses activités.

Il fallut attendre la fin de la 2ème guerre, en 1946, pour que renaisse la société sous le nom de Notre Dame de Bellegarde, ceci grâce à la volonté d'anciens : Jean Toinon, Antonin Michalet, Marius Goutagnon, Claudius Tardy et beaucoup d'autres.

Les répétitions avaient lieu à la maison d'œuvre sur les bords du « Pisse-chat ». Quelquefois M. le Curé Raynaud venait dire un petit mot et assister aux répétitions. Le car de Jean Séon les emmenait aux différentes sorties : Kermesses, concours. La tenue se composait d'une chemise et d'un pantalon blanc, cravate bleue et béret noir.

Dans les années 70, les répétitions avaient lieu à la salle des fêtes, et la société avait investi dans une nouvelle tenue (Veste et chaussures bordeaux, chemise blanche, casquette et pantalon bleus), ainsi que dans des instruments supplémentaires.

Pendant plusieurs années, pour Pentecôte, la clique organisait un festival de musique avec des sociétés renommées : Musique militaire : Toul, Chasseurs Alpains Viriat, gendarmerie Nationale de Paris ...



Dans la fin des années 80, la tenue vestimentaire changea à nouveau un pantalon gris, une veste bleue, une chemise et une casquette blanche, jusqu'à 2012, date depuis laquelle les membres de la clique portent la tenue que vous connaissez tous...

2017, UNE ANNÉE PLUTÔT CALME !

La société a animé cette année, les fêtes d'été le dimanche à St Martin Lestra, St André, et à St Clément de Valorgues, les retraites aux flambeaux de Pouilly les Feurs, Lézigneux et St Cyprien en soirée, les fêtes des Classes les samedis à Meys et Valeille, et bien sûr la Vogue, le banquet des Classes de Bellegarde, ainsi que les commémorations sur la commune et aussi quelques-unes sur Montrond.

D'autres demandes ont été refusées du fait de manifestations à la même date, du manque de musiciens, de demandes trop tardives, de planning familial déjà réservé...Pensez à les retenir à l'avance pour avoir plus de chances d'avoir une réponse favorable.

Participation gratuite à toutes les manifestations demandées sur la commune.



Quelques jeunes enfants viennent apprendre à jouer du clairon, Georges Blanchard donnant toute son énergie pour cela, et, avec l'aide des ados qui connaissent le solfège, ils (re)composent des pots-pourris, morceaux souvent connus et très appréciés par le public.

Il manque toujours un ou une chef pour donner un nouveau souffle à cette Clique...

N'hésitez pas à vous faire connaître.

Vous pouvez consulter le site Internet :

<http://www.clique-notre-dame-de-bellegarde.fr>

La société dispose de matériel : Parquet neuf, chapiteau, tables, bancs, vaisselle.

DATE A RETENIR SUR VOTRE CALENDRIER 2018 :

La Clique Notre Dame de Bellegarde organise pour la 6^{ème} année consécutive le samedi 17 février sa « potée Auvergnate » et soirée dansante pour tout public à la salle des fêtes de Bellegarde. Inscriptions auprès des musiciens. Venez nombreux.

Asso Foreverock



L'Asso Foreverock existe depuis maintenant 2 ans à Bellegarde-en-Forez.



Rachel Borne, Présidente, organise avec DanYell Lions, la Traditionnelle Fête Irlandaise de la Saint-Patrick, le 17 mars, à la Salle des Fêtes. DanYell Lions, Chanteur Guitariste et Programmateurs Artistique au sein de l'Asso Foreverock, vous présentera sa Chanteuse, SueZanne.

DanYell Lions, Chanteur aux 26 ans de carrière, aux influences allant de la

Country au Blues, mais aussi ce fameux U2 qui lui colle à la peau, rugit de plaisir quand on évoque le Rock ! Il est avant tout Chanteur, mais il apprécie la compagnie de sa guitare afin d'interpréter des reprises qu'il aura au préalable réadaptées. Charisme incontestable, voix puissante, musicalité débordante, sont des qualités qui lui ont permis de rencontrer SueZanne depuis seulement quelques mois.

SueZanne, grande Boucle d'or, a commencé à chanter quand elle avait 4 ans. Les années ont passé, mais le chant l'a accompagné tout au long de sa vie. Les cours de chant, les chorales, le lyrique, la variété, elle a traversé les styles au fil de sa voix. Et puis, elle a fait cette rencontre avec DanYell Lions, et les portes du Rock se sont ouvertes à elle ! SueZanne prend le caractère du Rock'n'Roll, adapte et découvre cet univers au rythme de la guitare de DanYell, comme une véritable Lionne !

De U2 à Bob Dylan, de Queen à Police, de Eurythmics à Sinead O'Connor, ils vous emmènent dans un voyage musical surprenant !

Sur ce prochain concert, se joindront à eux nos éternelles surprises artistiques avec des musiciens, pour un partage de scène musicale, dont vous avez tant pris l'habitude.

Comme toujours, l'entrée est à 10€, bière verte et Guinness seront bien entendu mises à l'honneur ce soir-là, et petite nouveauté ! Petite restauration sur place.

Venez donc nombreux fêter la Saint-Patrick avec nous le samedi 17 mars à partir de 20h à la Salle des Fêtes de Bellegarde-en-Forez !

L'Asso Foreverock vous souhaite de belles Fêtes de Noël, et une Bonne Année 2018... Musicale !

Renseignement : 07 81 55 40 45

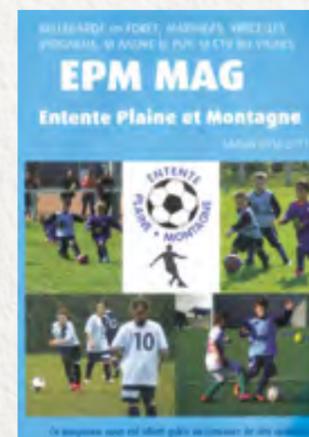
Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100002612900330>

You Tube : <https://www.youtube.com/channel/UCOVwM9OacDcrkrMJKocpmQ/featured>



Entente Plaine et Montagne

Cette saison le club d'EPM, qui regroupe les villages de Maringes, Virigneux, Viricelles, Bellegarde en Forez, St Cyr les Vignes et St André le Puy, a dépassé pour la première fois le nombre de 300 licenciés. Le club présente des équipes dans toutes les catégories du foot masculin et féminin : de U15 à seniors pour les équipes féminines et de U7 à Seniors pour les équipes masculines (sans oublier les loisirs).



Un effort tout particulier sera apporté cette saison sur la formation des éducateurs avec des formations réalisées en collabo-

ration avec le district de la Loire. Le but étant de former un maximum d'éducateurs, notamment pour nos équipes de jeunes. Cette saison, l'équipe dirigeante sera renforcée par Anthony Cartal dans le cadre d'un service civique, qui viendra apporter son savoir-faire acquis lors de sa formation STAPS.

CETTE ANNÉE SERA ENCORE RICHE EN MANIFESTATIONS. VOUS RETROUVerez :

- ➔ la soupe aux choux le 21 Janvier à Maringes
- ➔ le tournoi en salle U9-U11-U13 les 10 et 11 Février
- ➔ le tournoi du jeudi de

l'ascension U11 -U13 à Maringes

➔ le vide-greniers le 16 Juin à St André

➔ le concours de pétanque le 27 Juillet à Maringes

Pour la première année, le club a réalisé un magazine en remplacement du traditionnel calendrier. Le premier «EPM MAG» a été largement diffusé début 2017 chez les commerçants, dans les mairies et auprès de nos partenaires. Le deuxième numéro est en cours de rédaction et vous pourrez le retrouver très prochainement.

Des travaux ont été réalisés par nos communes sur les sites de

St André le Puy et de Maringes : nouvelle main courante et installation des cages pour le foot à 8 à St André, réfection de la toiture des vestiaires et mise en place d'abris de touche à Maringes. Nous tenons à remercier nos municipalités, pour les efforts réalisés afin que nos joueurs et joueuses puissent continuer à évoluer dans les meilleures conditions possibles.

Enfin, un grand merci à tous les bénévoles présents toutes les semaines au bord des terrains ainsi, qu'à nos municipalités et sponsors pour leur aide matérielle et financière.

2017-2018

Après le 70^{ème} anniversaire, notre club a dû se remotiver. Notre équipe fanion a terminé deuxième mais n'a pas pu monter, alors que notre équipe réserve est montée en finissant deuxième de sa poule. Avec un groupe de joueurs assez homogène, l'avenir semble intéressant !

La saison 2017-2018 voit notre équipe évoluer en D3, poule C et notre équipe réserve en D4 poule E. Les objectifs, outre de bien jouer au foot, sont : la montée pour la une et le maintien pour la réserve : c'est ambitieux ! Quarante joueurs jouent sous les couleurs du club.

Le foot loisir a redémarré, et nous souhaitons voir arriver de nouveaux « footeux » bellegardois. Les entraînements et matches amicaux sont programmés les lundis et jeudis ou vendredis en soirée.

A noter : en Coupe de France, notre équipe fanion s'est inclinée au 4^{ème} tour contre SEYSSINEY-PARISSET, équipe qui évolue en Régionale 2, sur le terrain de MONTROND, après avoir battu RETOURNAC à VEAUCHE.

Les jeunes jouent sous les couleurs de EPM (Entente Plaine Montagne), club présidé par Yves SEON.

Nous gérons les U6 à U9 : cette saison 30 enfants, dirigés par une équipe composée de Sébastien MATHEVOT, Renaud SELIC, Charles BUSSET, Joan BLANCHON.

Les U12-U13 : 30 joueurs, s'entraînent et disputent leurs matches sur notre terrain, dirigés par Philippe DUCROIX et son équipe.

Les U11 s'entraînent à ST-CYR, les trois équipes U15 à ST-ANDRÉ, les deux équipes U18 et les féminines U13 - U15 - U18 à MARINGES



IMPORTANT

« Fair-play, participer et faire participer à la vie du club » sont des axes très importants.

LE BUREAU

Président : Joseph JEANPIERRE, vice-président : René BOICHON, secrétaire : Mikael MANNARINO, trésorier : Daniel GRANGE,

membres : Fabien VENET, Jonathan GRANGE, Morgan LOIRE, Florent MOULIN, Julien CASANOVA, Silvain RANCHON, Yohan PIRES, Ar-



bitre du club : Chouahib CHOUCOU

Les tâches indispensables au bon fonctionnement du club sont assurées par les commissions :

- **Sportive** : Réunion spécifique de tout le bureau et dirigeants d'équipes le premier mardi de chaque mois

- **Financière** : Daniel GRANGE

- **Manifestations** : René Boichon, Jonathan Grange, Sylvain RANCHON

- Manifestations sportives : J Jeanpierre – Yohan PIRES

- Animations : Fabien VENET – Jonathan GRANGE

- Terrain : René Boichon – Joseph JEANPIERRE

- Bâtiments : René Boichon

- Buvette : Joseph JEANPIERRE

MANIFESTATIONS 2018

- Concours de belote le 27 Janvier

- Tournois jeunes durant les vacances de Pâques

REMERCIEMENTS

- Aux sponsors : chaque année, ils nous permettent de bien fonctionner financièrement (équipements, calendriers).

- à la Municipalité ainsi qu'à son équipe technique pour l'aide apportée.

- aux supporters toujours plus nombreux.

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant BELLEGARDE SPORTS et ENTENTE PLAINE MONTAGNE (EPM), contacter Joseph JEANPIERRE.

BELLEGARDE SPORTS recherche toujours des personnes ayant un peu de temps libre et souhaitant s'investir dans le club.

AXIANS Mobile Centre Est

3 Allée Fourneyron – CS 50330
42353 La Talaudière Cedex
Tel. 04.77.48.13.20 – Fax. 04.77.47.55.50

axians

Au service de votre activité et de vos résultats

■ Accompagne ses clients

entreprises privées, secteur public, opérateurs et fournisseurs de services, de la mise en œuvre de leurs infrastructures et services IT jusqu'à leur transformation digitale.

■ Concrétise vos projets innovants

grâce à la réactivité et la proximité de nos équipes. Capacité d'adaptation, expertise sectorielle et solutions sur-mesure : Axians est le partenaire technologique au service de vos résultats.

■ Propose ainsi un portfolio complet d'offres

applications métiers, cloud et services managés, systèmes et Datacenter, réseaux d'entreprises et digital Workspace, infrastructures télécoms.

SAS GOURGAUD Père et Fils

Saint André le Puy - 04 77 54 82 81



Déjà 30 ans

Paysagiste - Création de jardins
Aménagement de Villa

Terrassement - Viabilisation - Piscine
Assainissement Non Collectif - Puits

AU CŒUR DE VOTRE TRANSFORMATION DIGITALE

VINCI ENERGIES

Union Bouliste

Après plus de 80 ans d'existence, notre société se porte bien et a obtenu un 4^e titre de champion de France et de nombreux résultats régionaux et nationaux.



Résultats sur la saison 2016-2017

2017 Benoît Michel : titre de champion de France en simple à Auxerre en 4^e division.

2017 Clémence Reboux : sous championne de France en simple à Auxerre en F3, ainsi que **Cathy Bassal** : demi-finaliste en – de 18 ans.

2017 Alexia Vial et Louise Delaye : demi-finalistes à Feurs, ainsi que **Angélique Hivert et Laura Meilland** : quart-finaliste du championnat de France de doublettes.

2017 Hubert Chevalier, Laurent Jacob, Laurent Michallet, Gilbert Crozier et Frédéric Meilland : quart-de-finalistes au championnat de France de quadrettes à Chambéry.

2017 L'équipe des AS à Marie Claude Raymond : sous championne de la Loire qui finira en quart de final du championnat de France au Cheylard.

2017 Notre équipe nationale masculine gagne 2 grands prix à Chenove en quadrette et à Limoges en doublette avec 96 doublettes inscrites.

2017 Alexia Vial et Louise Delaye gagnent le grand prix de Saint Denis les Bourg et sont finalistes à la Tour de Salvagny.

2017 Laurent Jacob, David Roche, Blein père et fils : vainqueurs du grand prix de la chapellerie en 3^e division. Kevin Ducreux, Frédéric Meilland, Daniel Duinat et Nicolas Richard : vainqueurs du grand prix international de la chapellerie en 2^e division.

Maintien du Club masculin en NI avec de longs déplacements durant l'année notamment Dives sur mer. Le club féminin, pour sa part, a terminé sa course en quart de final du championnat de France avec un déplacement en Normandie.

Durant l'année écoulée, la société s'est aussi déplacée et a remporté 35 victoires dans différents concours dans toute la région Rhône Alpes en 3^e et 4^e division.

A NOTER :

• le très bon comportement de nos jeunes dans les différentes compétitions comme Bellecour et lors du championnat de France.

• Le but d'honneur de la société, qui est un concours interne à la société, a été gagné par Patrick Vial en masculin et Alexia Vial en féminin.

• Le jeudi de l'Ascension a été marqué par le très bon déroulement du concours de la municipalité, avec 64 doublettes inscrites et la victoire de Gilles Jourjon et Lionel Charles.

• Pour les 12h, des équipes de plusieurs départements avaient fait le déplacement et pour le 16D plusieurs joueurs de 1ère division étaient présents, ce qui a donné un joli spectacle tout le long de la journée.

Merci aux sponsors et aux donateurs pour leur confiance.

PRINCIPAUX CONCOURS OFFICIELS À LA SOCIÉTÉ POUR 2018

• Le jeudi 10 mai 2018 et les 12h boulistes le 14 juillet 2018.

A ce jour, la société est une des plus importantes du Montbrisonnais avec un club masculin, un club féminin, une équipe masculine et féminine en traditionnel en 2^e division. Elle comporte 80 licenciés.

Pour suivre toute l'actualité des boules de Bellegarde en Forez, un site Facebook a été créé sous le nom de : Boule bellegarde en Forez.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le président Robert Michel qui répondra à vos attentes.

Mail : robmichel66@yahoo.fr ou au 0673798366

MANIFESTATIONS A RETENIR

• Le samedi 26 janvier 2018 : soupe aux choux à l'amicale boule.

• Le lundi 8 octobre 2018 : soupe aux choux suivie du concours Paul Chauve

L'amicale des boules vous souhaite une bonne année et sera ravie de vous accueillir pour cette nouvelle année.



LACHAND

MAÇONNERIE BATIMENT GÉNIE CIVIL

29, chemin de Martel
42600 MONTBRISON

Tél. 04 77 58 18 46

Fax : 04 77 58 42 44

Mail : lachand.sa@lachandsa.fr

Don du Sang



L'Amicale des donneurs de sang de Bellegarde a été créée en 2008 par Lucien Venet.

L'Association s'est dotée de 6 membres du bureau et de bénévoles.

Le nombre de dons était alors d'une centaine, puis est passé rapidement à 281 en 2009, 340 en 2010 et 307 en 2011.

Beaucoup d'efforts étaient faits pour attirer les jeunes.

En 2012, Julien Crozier a pris la Présidence de l'Amicale, avec toujours un seul but : volontariat, anonymat, bénévolat, non profit.

Les dons, cette année-là, n'ont été que de 119, car il n'y a eu que 2 collectes au lieu de 3, mais le rythme a vite été repris dès 2013, puisqu'il y a eu 367 dons, puis 345 en 2014 et 308 en 2015.

En 2016, après la démission de Julien Crozier, qui avait pris de nouvelles charges par ailleurs, un nouveau bureau s'est formé, qui se compose toujours actuellement comme suit :

- Président : André Joassard
- Vice-président : Alain Duroure
- Trésorière : Nadine Duroure
- Trésorière adjointe : Marie-France Dumiller
- Secrétaire : Michèle Muller
- Secrétaire adjoint : Christian Volay
- Il faut y ajouter 8 bénévoles actifs.

302 dons ont été comptabilisés en 2016, et pour cette année 2017, nous en sommes à 179 dons sur 2 collectes, puisqu'à l'heure où nous imprimons, la collecte de décembre n'a pas

*30 minutes ou un peu plus... 30 minutes pour sauver une vie !
Pour vous c'est juste une demi-heure, pour lui c'est juste sa vie*

encore eu lieu.

RAPPELONS QUE

☉ chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires en France, pour couvrir les besoins des malades, et que, chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce à ce geste solidaire.

☉ A Bellegarde, 3 collectes ont lieu chaque année, de 15h à 19h.

POUR 2018

Veillez noter les dates sur vos agendas :

- ☉ Vendredi 20 avril
- ☉ vendredi 21 septembre
- ☉ vendredi 28 décembre.

Comme toujours, nous vous attendons nombreux, et particulièrement les jeunes, afin d'assurer la relève de nos donneurs vieillissants : pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans, et NE PAS venir à jeun. La durée du don est de 10 min, environ, auxquelles il faut ajouter, avant, le temps de l'inscription et de l'entretien avec un docteur, et, après, la collation, soit un total d'à peu près 30 min.

A NOTER

L'Amicale de Bellegarde propose une collation composée d'un plat garni chaud, fromage et dessert : de quoi reprendre des forces !...

Une Rose, un Espoir Forez

7^{EME} EDITION



Le 28 Avril 2018 les motards se mobilisent pour une grande cause : LUTTER CONTRE LE CANCER

Ils vont parcourir 23 communes de la Plaine du Forez et des contreforts des Monts du Lyonnais au départ de L'Escale à Veauche, en passant par : Andrézieux-Bouthéon, Aveizieux, Boisset Les Montrond, Bellegarde en Forez, Bonson, Chamboeuf, Chevrières, Craintillieux, Cuzieu, La Gimond, L'Hôpital Le Grand, Précieux, Saint Bonnet Les Oules, Saint Cyprien, Saint Just Saint Rambert, Saint Gal-

mier, Saint Héand, Saint Marcellin En Forez, Saint Médard En Forez, Rivas, Unias, Veauchette, Veauche.

Ils proposeront aux habitants une rose en échange d'un don minimum de 2 €.

En 2017 « Une Rose Un Espoir Forez » a réuni 220 équipages motos, 100 bénévoles, 20500 roses ont été distribuées et les 66 500 € récoltés ont

été reversés à la Ligue contre le cancer Comité Loire.

RENSEIGNEMENTS

Une Rose Un Espoir Forez
16 Rue Du Chemin Vert
42340 Veauche
06 27 67 56 20
une.rose.un.espoir.forez@gmail.com

☉ Réservez leur votre meilleur accueil.

☉ UNE CROIX À LA CRAIE SERA TRACÉE PAR LES MOTARDS SUR LE TROTTOIR DEVANT CHEZ VOUS AFIN DE NE PAS VOUS IMPORTUNER PLUSIEURS FOIS.



Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Un des principaux acteurs mondiaux des travaux de construction d'infrastructures de transport et d'aménagement urbain.



Eurovia DALA
Agence de Saint-Etienne

Les Lattes
42650 Saint-Jean Bonnefonds
T/ 04 77 48 16 00
F/ 04 77 48 16 63

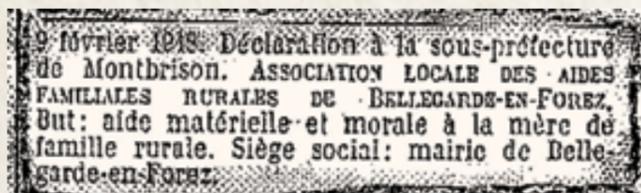
www.eurovia.fr



ADMR



Présent depuis 1945 dans la Loire, le réseau ADMR de la Loire s'engage au quotidien auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, en situation de handicap ou malades. L'association de Bellegarde a été créée le 9 février 1948. A cette époque, une aide familiale sillonne la campagne pour aider les mères en milieu rural. Ce n'est seulement qu'en 1974 que l'association embauche des aides à domicile pour aider les personnes âgées.



Publication au JO n° 983

Depuis, l'association a évolué : un regroupement avec les communes de St Cyr, St André et Va-leille a été nécessaire et a permis de mutualiser les moyens... Ainsi, le 30 septembre 2005, l'ADMR de Bellegarde en Forez devient l'association locale ADMR des Vignes en Forez.

A ce jour, des bénévoles sont à votre écoute pour définir avec vous l'accompagnement qui vous conviendra. Des aides financières pouvant être obtenues en fonction de votre situation, ils sauront vous donner les informations nécessaires à votre prise en charge.

La dernière assemblée générale s'est tenue le 12 mai 2017, elle a été l'occasion de partager un moment convivial avec les adhérents et usagers du service autour d'un goûter.

**L'ASSOCIATION A TOUJOURS BESOIN DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES.
VOUS DISEZ D'UNE HEURE DE LIBRE PAR SEMAINE POUR LE BÉNÉVOLAT,
NOUS SERIONS HEUREUX DE LA PARTAGER AVEC VOUS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE.**

*Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits,
de votre disponibilité et de vos compétences.*

Pour les aider à bien vivre chez eux... Sortez de chez vous, devenez BÉNÉVOLES !

POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS SERVICES, OU NOUS REJOINDRE EN TANT QUE BÉNÉVOLE, CONTACTEZ :

ASSOCIATION ADMR - Les Vignes en Forez

28 Rue Coursière - 42210 BELLEGARDE EN FOREZ - Tél. 04 77 54 80 71 - mslesvignes@fed42.admr.org

www.admr.org



Rue Marc Seguin
42350 La Talaudière
Tél. : 04 77 46 67 93
contact@l2ce.fr
www.l2ce.fr



PAULINE

COIFFURE

TEL:04.77.92.55.46

Agenda 2018

Venez nombreux



JANVIER

➤ **SAMEDI 6 à 12h00**

Repas du CCAS - Salle des fêtes

➤ **DIMANCHE 7 à 11h00**

Vœux du maire - Salle des fêtes

➤ **DIMANCHE 14 à 14h00**

Loto - Sou des écoles

Salle des fêtes

➤ **VENDREDI 27 à 20h30**

AG Amicale Don du sang

Salle de la Verchère

➤ **SAMEDI 27**

Soupe aux choux - Union Bouliste

A l'amicale

➤ **SAMEDI 27 à 14h00**

Concours de belote

Bellegarde Sports - Salle des fêtes

FEVRIER

➤ **SAMEDI 3 à 20h30**

et **Dimanche 4 à 15h00**

Théâtre - Comédie : « Ma

colocataire est encore une garce »

par le KFT Commission culture

Salle des fêtes

➤ **SAMEDI 10**

Concours de belote - Classe 2020

Salle des fêtes

➤ **SAMEDI 17**

Repas dansant

« Potée Auvergnate » - Clique

Salle des fêtes

MARS

➤ **VENDREDI 2**

Film sur le développement durable

Club nature MJC - Salle de la Verchère

➤ **SAMEDI 3**

Matinée « portes ouvertes »

Ecole St Pierre

➤ **SAMEDI 3**

Tripes et belote - Sport auto 42

Salle des fêtes

➤ **DIMANCHE 11**

Loto - APEL

Salle des fêtes

➤ **SAMEDI 17**

Soirée irlandaise - Asso Foreverock

Salle des fêtes

➤ **VENDREDI 23 à 20h00**

Conférence audiovisuelle

Jean Marie Péault, randonneur

photographe présente

« Compostelle le grand chemin »

Commission culture

Salle de la Verchère

➤ **DIMANCHE 24**

Boudin Frites - Classe 2020

Salle des fêtes

AVRIL

➤ **DIMANCHE 1^{ER}**

Brocante - Sou des écoles

Dans le village

➤ **SAMEDI 28 à 10h00**

AG « Les Amis de St Pierre »

Salle de la Verchère

➤ **VENDREDI 20 de 15h00 à 19h00**

Don du sang - Salle des fêtes

➤ **SAMEDI 28**

« Une rose, un espoir » Forez

7^{ème} édition Parcours - Collecte de

fonds par les motards pour la Ligue

Contre le Cancer

MAI

➤ **DÉBUT MAI**

Vente de fleurs et de plants

Sou des écoles

➤ **JEUDI 10**

Concours officiel - Union Bouliste

JUIN

➤ **SAMEDI 2**

Tournoi de sixte

Classe 2020 - Stade

➤ **VENDREDI 1 et SAMEDI 2**

« Souvenirs d'enfance »

Lectures buissonnières au cœur du

village

Bibliothèque et commission culture

➤ **SAMEDI 30**

NOUVEAU Fête du village

JUILLET

➤ **SAMEDI 14**

12 h boulistes - Union bouliste

AOUT

➤ **MARDI 14**

Nuit des étoiles

Club Nature MJC

OCTOBRE

➤ **VENDREDI 5**

Assemblée générale

Union Bouliste

Salle de la Verchère

➤ **SAMEDI 6 à 19h30**

Concert Asso Foreverock

Salle de la Verchère

➤ **SAMEDI 6**

Tripes Bellegarde Sports

➤ **5, 6 et 7**

Vogue des vendanges

Classe 2020

➤ **LUNDI 8**

Soupe aux choux suivie du

concours Paul Chauve

Union Bouliste

➤ **SAMEDI 20 et DIMANCHE 21**

2^{ème} édition de « Belleg'Art s'expose

sans prétention »

Exposition d'artistes bellegardois

Commission culture

NOVEMBRE

➤ **DIMANCHE 11**

Centenaire de l'armistice de 1918

Des travaux d'agrandissement et de rénovation de la salle des fêtes vont être entrepris à partir de début juin. La durée de ces travaux n'est pas encore totalement définie mais risque d'être longue. Nous ne pouvons pas annoncer, à la date de rédaction de cet article, si les manifestations prévues, dans cette salle, au deuxième semestre 2018, pourront être organisées ou si elles seront annulées ou déplacées dans un autre lieu.

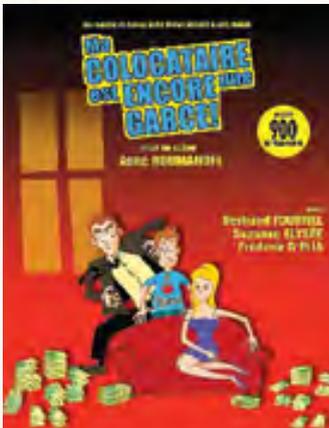
Saison Culturelle 2018

La Commission Culture vous propose cette année, un programme riche et varié

☛ Samedi 3 et dimanche 4 février

THEATRE

avec la troupe du KFT, qui nous propose, cette année, une pièce de Anne ROUMANOF : « **Ma colocataire est encore une garce** », avec Suzanne Elysée, Bertrand Fournel et Grégory Cometti.



« Hubert, la quarantaine célibataire sympathique et débonnaire, vient d'acquérir grâce à un héritage, un petit appartement à Paris. Mais la locataire actuelle, Sasha, jolie jeune femme très sexy, n'est pas vraiment disposée à partir. Elle y héberge aussi Luigi, son fiancé, escroc abruti et narcissique qu'elle fait passer très vite pour son frère. Les galères commencent alors pour Hubert qui, naïf, ira de déboires en surprises avec ses deux colocataires. Quiproquos et rebondissements en rafale pour une comédie moderne et désopilante. »

- Salle des fêtes - Durée : 1h30
- Prix des places : 12€ pour les adultes - 8€ pour les 12/18 ans - gratuit pour les moins de 12 ans
- Réservation conseillée en appelant la Mairie au 04 77 54 48 11

☛ Vendredi 23 mars à 20 h

CONFERENCE

Le chemin de Compostelle, le grand chemin...



Jean-Marie Péault, grand randonneur et amateur d'images, a entrepris de marcher sur le chemin de Compostelle, entre le Puy en Velay et Saint Jacques de Compostelle, au printemps 2012. Pendant près de deux mois, jour après jour et par tous les temps, il a parcouru les 1520 km qui séparent ces deux villes. Durant son parcours, il a réalisé quelques 2500 photos. Il a sélectionné les plus significatives d'entre elles pour accompagner son témoignage sur le plus célèbre des chemins, emprunté aujourd'hui par plus de 200 000 personnes chaque année.

Il nous fera découvrir, en France et en Espagne, des paysages sublimes, des trésors du patrimoine ou même de simples lieux typiques qui reflètent tous la diversité et l'esprit de ce chemin pas comme les autres.

Nous connaissons, également, la genèse et l'histoire du pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle à travers les siècles. Le chemin de Saint Jacques : un chemin de rencontre enfin ... avec les autres mais aussi et peut-être surtout avec soi-même. Défi physique, soif de liberté, rupture avec le quotidien, quête spirituelle, remise en question après une épreuve physique ou morale ... les motivations sont propres à chaque pèlerin. Venez, vous aussi, le temps d'un soir, mettre vos pas dans ceux des hommes et des femmes qui ont vécu cette expérience unique et répondu un jour à « l'appel du chemin ».

- Salle Verchère
- Entrée libre

☛ Vendredi 1^{er} et samedi 2 juin

LECTURES BUISSONNIERES



Cette année la balade se fera au sein du village, et portera sur le thème « **Souvenirs d'enfance** ».

L'enfance, c'est le temps de l'école buissonnière. Les mômes veulent toujours aller voir ce qu'il y a derrière... derrière la porte, derrière le rideau, derrière la montagne.

Nous vous invitons à venir retrouver votre âme d'enfant en partageant avec nous des lectures buissonnières.

Se balader de buissons en buissons pour fureter dans les jardins et les rues de notre village, en picorant dans les livres.

- Gratuit.

☛ Samedi 20 et dimanche 21 octobre



Devant le succès connu en 2017, nous vous proposons une 2^{ème} édition de « **Bellg' ART s'expose sans prétention** » avec les réalisations d'artistes Bellegardois.